

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Dimanche 27 chaâbane - 15 Février 2026 - N° 1236: ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE HIER DANS SON ALLOCUTION AU SOMMET DE L'UA
SUR LA RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

**« NOUS N'AVONS CESSÉ D'APPELER DE NOS VŒUX,
AFIN QUE LE CONSEIL DE SÉCURITÉ SOIT
UN INSTRUMENT AU SERVICE DE LA PAIX POUR TOUS
ET NON UN OUTIL D'HÉGÉMONIE ET D'INFLUENCE. »**



● Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, samedi à Addis-Abeba, une allocution au Sommet du Comité des Dix (C-10) de l'Union africaine (UA) sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies, tenu en marge de la 39e session ordinaire du Sommet de l'UA, lue par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb.

COMPLEXE INDUSTRIEL DE TOUMIAT

POUR LE RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION DU GISEMENT DE GARA DJEBILET

L'exploitation du gisement de fer de Gara Djebilet, dans la wilaya de Tindouf, sera renforcée par un pôle industriel majeur situé dans la wilaya voisine de Béchar.

Par Malika Azeb

Selon les déclarations des services de la wilaya, cette nouvelle zone industrielle de Toumiat, située à 50 kilomètres au nord de Béchar, où le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait procédé en avril 2025 à la pose de la première pierre du complexe, s'étend sur une superficie de 1 478 hectares, extensible jusqu'à 3 000 hectares.

Ce pôle industriel, dédié à la production de boulettes et de concentré de minerai de fer avec une capacité initiale de 4 millions de tonnes par an, jouera un rôle stratégique dans la valorisation du gisement de fer et dans la création de près de 5 000 emplois directs et indirects dans la région du Sud-Ouest algérien. Le minerai traité sera destiné à l'alimentation des aciéries nationales, notamment à travers le port d'Oran.

Implantée à proximité de la route nationale RN6, reliant le Sud-Ouest au nord du pays, et de la ligne ferroviaire Béchar-Oran, cette zone industrielle dispose déjà de quatre grandes sources d'alimentation en énergie électrique, à savoir la ligne très haute tension (HTT) 220 kilovolts Naâma-Béchar, la ligne 30 kilovolts, en plus de deux grands transformateurs électriques, dont le premier d'une capacité de 30/60/200 kilovolts et le second de 200/400 kilovolts, en cours d'achèvement selon les détails de la



fiche technique de cette zone industrielle, créée par l'arrêté 869 du wali de Béchar, le 27 juillet 2023.

Concernant les besoins en ressources en eau de ce complexe industriel, plusieurs opérations ont été concrétisées, à savoir la réalisation et l'équipement de dix importants forages, dont le coût est de plus d'un milliard de dinars, la construction d'un

château d'eau d'une retenue de 5 000 mètres cubes, d'un coût de 540 millions de dinars, ainsi que la mise en place d'une adduction de 63 kilomètres pour l'acheminement des eaux traitées issues de la station de traitement et d'épuration des eaux usées (STEP) de Béchar, d'une capacité de traitement de 510 000 mètres cubes par an, ont précisé les

responsables du secteur local de l'hydraulique.

Selon la même source, deux autres sources majeures d'approvisionnement en eau de cette zone industrielle sont programmées à partir des transferts des champs de captage des eaux albiennes de Boussir et Guetran, situés au nord de Béchar.

Pour l'acheminement du minerai, le pôle industriel de Toumiat a été relié à la RN6 par une nouvelle route d'une longueur de 1,7 kilomètre et a été doté d'un hélicoptère d'une surface de 22 500 mètres carrés.

Concernant les réseaux des technologies de la communication et de l'information, la direction opérationnelle locale d'Algérie Télécom a précisé que l'existence, à proximité de cette zone, de deux importants points et réseaux de fibre optique faciliterait considérablement sa connexion, à l'avenir, aux réseaux nationaux des télécommunications.

Pour le financement des travaux d'aménagement de cette zone, le secteur de l'industrie a débloqué une enveloppe de 400 millions de dinars pour un investissement sectoriel, et ce dans le cadre d'une autorisation de programme de plus de sept milliards de dinars, selon les précisions de la direction locale du secteur de l'industrie.

MA

L'APN À OULED DJELLAL POUR S'ENQUÉRIR DE LA FILIÈRE DE L'ÉLEVAGE DE BÉTAIL

Une mission d'information temporaire de l'Assemblée populaire nationale (APN) a entamé samedi une visite dans la wilaya d'Ouled Djellal pour s'enquérir de l'état des lieux de la filière de l'élevage de bétail et des viandes rouges.

Dans une déclaration à l'APS à l'occasion, le président de la mission, Rabah Djedou, a indiqué que cette visite est venue sur instruction du président de l'APN, M. Brahim Boughali pour établir un diagnostic sur la situation de la filière d'élevage de bétail et les défis rencontrés par

les éleveurs et sera terminée par l'établissement d'un rapport qui sera transmis aux instances compétentes pour prendre en charge les différentes préoccupations.

Cette mission de trois jours s'inscrit dans le cadre de la série de visites d'information effectuées dans nombre de wilayas du pays classées pôles et modèles de la filière des viandes rouges et de l'élevage de bétail qui visent, après inspection, à établir un rapport détaillé qui sera transmis aux autorités supérieures en vue de "réguler le marché des

viandes rouges et assurer la disponibilité du produit et son acheminement au consommateur à des prix raisonnables".

Les membres de la mission ont entamé leur visite en s'enquérant de l'activité de plusieurs éleveurs des communes de Besbès, de Ras El Miad et de Doucen pour relever leurs préoccupations liées à la filière de l'élevage de bétail, au cheptel et au marché local des viandes.

Le programme de la mission comprend également une rencontre de concertation en présence des au-

torités locales, des membres de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et des directeurs des divers secteurs pour passer en revue la situation de l'élevage de bétail dans la wilaya d'Ouled Djellal, les perspectives d'investissement dans ce domaine et les mécanismes d'accompagnement des éleveurs pour améliorer le rendement de la production de viandes, a-t-on indiqué.

RA

RAMADHAN

L'ONAB MET EN PLACE UN PROGRAMME POUR RENFORCER L'APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ NATIONAL EN VIANDES BLANCHES

L'Office national des aliments du bétail (ONAB) a mis en place un programme spécial pour renforcer l'approvisionnement du marché national en quantités importantes de viandes blanches et d'œufs, afin de répondre à la demande croissante et garantir la disponibilité des produits sur le marché national durant le mois de Ramadhan.

Dans une déclaration à l'APS, le président-directeur général (PDG) du groupe public, Lamri Hamitouche, a précisé que cette mesure, qui prévoit l'augmentation des quantités de viandes blanches à travers ses points de vente, vise à couvrir le marché national et à stabiliser les prix, soulignant que l'ONAB participe également aux marchés de proximité organisés sur l'ensemble du territoire national pour rapprocher les produits des citoyens.

A cet égard, le responsable a indiqué que le total des points de vente du groupe devrait dépasser 200 espaces de vente pour assurer un approvision-

nement régulier et direct aux citoyens, en viandes blanches et en œufs de consommation tout au long du mois sacré, d'autant plus que le groupe dispose de 139 points de vente permanents répartis à travers plusieurs wilayas du pays.

Le groupe s'emploie, en coordination avec ses partenaires, à maintenir des prix raisonnables et accessibles pour les viandes blanches, tout en tenant compte des coûts de production, et ce, dans le cadre de son rôle d'acteur public dans l'organisation du marché et la protection du pouvoir d'achat des citoyens, a-t-il ajouté.

M. Hamitouche a rappelé, à ce propos, la convention signée, décembre dernier, avec la Fédération nationale des aviculteurs, vise essentiellement à renforcer le partenariat sur le terrain avec les aviculteurs, dans le cadre du soutien à la production nationale et de la garantie de sa continuité, précisant que cette convention s'inscrit dans le

cadre des mesures anticipatives prises en prévision du mois sacré de Ramadhan.

Selon les explications du PDG de l'ONAB, cette convention prévoit la fourniture de poussins de chair âgés d'un jour, au prix de 80 DA/unité, aux aviculteurs inscrits au programme, ainsi que la mise à disposition d'aliments pour volailles à des prix étudiés et compétitifs au niveau des unités de production d'aliments du groupe.

Elle inclut également le rachat du poulet vivant à 280 DA/kg, garantissant ainsi la stabilité des revenus des aviculteurs et les incitant à poursuivre leur activité.

Ces mesures s'inscrivent dans une approche globale visant à assurer un approvisionnement régulier et stable du marché national en viandes blanches, à travers la planification anticipée de la production, outre le renforcement du stock national.

RE

A L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELMADJID TEBBOUNE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU NIGER EN VISITE DE FRATERNITÉ ET DE TRAVAIL CE DIMANCHE EN ALGÉRIE

Le président de la République du Niger, chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahmane Tiani, effectuera, à partir de dimanche, une visite de fraternité et de travail en Algérie, à la tête d'une importante délégation, à l'invitation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique samedi un communiqué de la Présidence de la République.

"A l'invitation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Général d'Armée Abdourahmane Tiani, président de la République du Niger, Chef de l'Etat, effectuera, les 15 et 16 février, une visite de fraternité et de travail en Algérie, à la tête d'une importante délégation", lit-on dans le communiqué.

Cette visite vise à "renforcer les liens de fraternité, de coopération et de bon voisinage entre les deux pays frères, dans le cadre d'une nouvelle dynamique visant à tirer le meilleur parti de leurs capacités et potentialités, au bénéfice des peuples algérien et nigérien".

Cette visite constituera également une "opportunité pour examiner des questions politiques liées au continent africain, en général, et au voisinage sahéli-saharien, en particulier", ajoute la même source.

APS



ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DEVANT LE SOMMET L'UA SUR LA RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

« NOUS N'AVONS CESSÉ D'APPELER DE NOS VŒUX, AFIN QUE LE CONSEIL DE SÉCURITÉ SOIT UN INSTRUMENT AU SERVICE DE LA PAIX POUR TOUS ET NON UN OUTIL D'HÉGÉMONIE ET D'INFLUENCE. »

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, samedi à Addis-Abeba, une allocution au Sommet du Comité des Dix (C-10) de l'Union africaine (UA) sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies, tenu en marge de la 39e session ordinaire du Sommet de l'UA, lue par le Premier ministre, M. Sifi Ghribi, dont voici la traduction APS :

"Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux,
Prière et paix sur le plus noble des Messagers,
Excellence Julius Maada Bio, président de la République de Sierra Leone, coordonnateur du Comité des Dix de l'Union africaine sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies,
Excellences, Mesdames et Messieurs les chefs d'Etat et de Gouvernement,
Monsieur le président de la Commission de l'Union africaine, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, tout d'abord, d'adresser mes remerciements à la République de Sierra Leone, pays frère, en sa qualité de président du Comité des Dix de l'Union africaine sur la réforme du Conseil de sécurité, pour ses

efforts sincères et soutenus dans la promotion des nobles objectifs de notre Comité, visant à unifier la voix de l'Afrique et à renforcer sa place sur la scène internationale.

Nous aspirons aujourd'hui à consolider et à dynamiser ces efforts de manière constructive et résolue, à travers les conclusions de notre présent Sommet, qui constitue une opportunité pour évaluer le parcours de notre

processus de négociation collectif, adapter notre stratégie d'action aux évolutions du contexte international et renouveler nos efforts communs afin d'atteindre effectivement les objectifs tracés : une réforme juste et globale du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Mesdames et Messieurs,

Notre monde est aujourd'hui secoué par la montée préoccupante des conflits et la multiplication des foyers de tension, associées, hélas, à une incapacité institutionnelle manifeste paralysant l'efficacité du système onusien.

Cette réalité mine la confiance de la communauté internationale dans le droit international, consacre le deux poids, deux mesures, et impose la logique de la force au détriment

ment des valeurs de justice, de coopération et d'égalité.

Tous ces développements ne sont, en définitive, que de nouvelles illustrations de la pertinence de nos mises en garde répétées et une preuve éloquente de l'impérieuse nécessité de la réforme que nous n'avons cessé d'appeler de nos vœux, afin que le Conseil de sécurité soit un instrument au service de la paix pour tous et non un outil d'hégémonie et d'influence.

Ces défis ne sauraient être dissociés de la situation extrêmement complexe que connaît aujourd'hui notre continent africain, où les menaces sécuritaires ont pris des proportions alarmantes, accentuées par l'intensification des ingérences étrangères aux agendas divergents, entraînant dans leur sillage un recul sans précédent de la paix et de la stabilité sur le continent.

L'Afrique fait face à de multiples crises imbriquées, allant de l'extension des fléaux du terrorisme et de la criminalité transfrontalière organisée et de la prolifération des foyers de tension et des conflits, jusqu'au phénomène des changements anti-constitutionnels de gouvernement, avec leur cortège d'instabilité et de défis en matière de gouvernance.

Dans cette perspective, tout en mesurant pleinement la profondeur et la gravité de ces défis, nous nous attachons à faire de cette conjoncture un levier pour renouveler notre détermination et unir nos volontés.

Nos démarches coïncident avec un soutien international inédit à la position africaine unifiée, ce qui nous engage collectivement à œuvrer résolument pour traduire cet appui en une volonté internationale agissante nous permettant d'atteindre les objectifs tracés.

Il va de soi que le continent africain puisse occuper la place qui lui revient au Conseil de sécurité, compte tenu de son poids géopolitique, de son importance économique et de son apport civilisationnel.

La réalisation de cet objectif ne

relève ni d'une faveur ni d'un don, mais constitue un droit historique dont la reconnaissance a tardé et une injustice qu'il convient de réparer.

Nos pays sont aujourd'hui, plus que jamais, en mesure de proposer des solutions efficaces et d'assumer pleinement leurs responsabilités dans l'instauration de la paix, d'autant que la majorité des questions à l'ordre du jour du Conseil de sécurité concernent la sécurité et la stabilité de l'Afrique.

Mesdames et Messieurs,

Notre Comité a parcouru d'importantes étapes dans la réalisation de ses objectifs, la plus importante étant l'adoption, par notre organisation africaine, d'un modèle africain qui incarne fidèlement les revendications justes et légitimes de notre continent et reflète avec sincérité la position africaine commune, sachant que les pays africains ont toujours été les moins représentés dans la catégorie des Etats membres non permanents.

Avec l'adoption de ce modèle, il nous incombe de faire preuve du plus haut degré de vigilance et de prudence, car si l'essence de notre modèle s'inscrit en droite ligne avec la position africaine commune, le défi réside dans la gestion de la phase qui suit son adoption et sa présentation dans le cadre des négociations intergouvernementales sous l'égide de l'ONU.

A cet égard, nous devons réaffirmer avec force que les négociations intergouvernementales, sous l'égide de l'Assemblée générale, doivent demeurer le seul cadre légitime de ce processus, tout en faisant montre de la plus grande vigilance face à toute tentative visant à entraver cette démarche ou à l'abandonner, notamment avec la montée de l'unilatéralisme au sein de la communauté internationale, le recul du recours à l'action institutionnelle et l'affaiblissement continu de l'organisation onusienne.

A cet effet, j'appelle tous les frères africains à intensifier et à mo-

biliser les efforts nécessaires afin que les prochaines négociations se fondent sur le cadre de travail de l'année 2015, qui constitue un document de référence reflétant les positions et propositions d'environ 120 Etats membres des Nations Unies, y compris la position africaine unifiée, en faisant face aux tentatives visant à saper et à entraver le processus de réforme ou à affaiblir les positions et à diviser leurs partisans.

Nous devons, par ailleurs, poursuivre l'unification de nos rangs et de notre voix sur la scène internationale et nous engager à respecter les décisions pertinentes de l'Union africaine et du groupe africain, tout en nous abstenant de rejoindre les autres blocs d'intérêts, afin que le continent s'exprime d'une seule voix jusqu'à la satisfaction des exigences de la position africaine unifiée.

MESDAMES ET MESSIEURS,

En conclusion, et tout en réitérant l'engagement indéfectible de mon pays à œuvrer collectivement dans le cadre du Comité des Dix et à défendre la position africaine unifiée, telle qu'exprimée dans la Déclaration de Syrte et confirmée dans le cadre du Consensus d'Ezulwini, nous nous engageons à poursuivre sans relâche nos efforts pour porter la voix de l'Afrique, répondre à ses revendications légitimes et mettre fin à l'injustice historique dont elle a été victime.

Nous sommes convaincus que notre sommet contribuera à renforcer l'unité africaine, à construire une vision globale et à trouver des solutions collectives à même de consolider la sécurité et la paix sur notre continent et de rétablir la confiance dans le multilatéralisme efficace et équilibré au niveau international.

Je vous remercie de votre attention".

APS

ACCÉLÉRATION DES TRAVAUX FERROVIAIRES À L'EST

UN PROGRAMME SPÉCIAL POUR LE RAMADHAN AFIN DE RESPECTER LES DÉLAIS

En déplacement samedi à El-Tarf, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a demandé aux responsables du chantier de mettre en place un « programme de travail spécial Ramadhan » pour dynamiser l'avancement de la ligne ferroviaire Est sur le tronçon de 28 km traversant la wilaya.

Par Dahmane Abderrahmane

Lors de sa visite du projet de déviation ferroviaire de la ville de Dréan, où il a examiné notamment les opérations de soudure et d'installation des rails, il a insisté sur l'adoption d'un système de travail en équipes successives durant le mois sacré, afin d'intensifier la cadence et d'assurer la livraison de ce projet structurant dans les délais impartis.

Il a par ailleurs souligné que la réception du chantier de dédoublement, de modernisation et de rectification du tracé de la ligne minière Est, longue de 422 km et reliant la mine de Blad El-Hadba dans la wilaya de Tébessa à Annaba, exige davantage d'engagement, de détermination et une coordination accrue entre les entreprises intervenantes, rappelant l'importance économique et stratégique majeure de cette in-



frastructure ferroviaire.

Dans la commune de Chihani, le ministre a également inspecté les importants travaux de terrassement, ainsi que le chantier d'un pont ferroviaire supérieur de 200 mètres et une structure technique située au point kilométrique 29. Il s'est aussi rendu au PK 31+000 pour suivre la mise en place du ballast, saluant l'évolution notable du rythme des travaux depuis sa précédente visite, et ce malgré des conditions météorologiques défavorables, tout en appelant à préserver cette dynamique.

Le ministre a enfin réaffirmé l'imperatif d'une coordination renforcée entre tous les acteurs afin de garantir l'achèvement du projet dans les échéances fixées. Après El-Tarf, M. Djellaoui devait poursuivre sa tournée dans les wilayas de Guelma et Souk Ahras pour constater sur le terrain l'état d'avancement du projet de modernisation et de dédouble-

ALGÉRIE/UE

DE NOUVELLES PERSPECTIVES DE COOPÉRATION SE DESSINENT POUR 2026-2027

De nouvelles perspectives de coopération se dessinent pour 2026-2027

Samedi à Alger, le chef de la délégation de l'Union européenne en Algérie, Diego Mellado, a souligné la vitalité des rapports unissant son institution à l'Algérie. Il a décrit ces liens comme étant de très grande qualité et a annoncé la mise en œuvre imminente de nouvelles initiatives de collaboration, avec un calendrier visant spécifiquement les années 2026 et 2027, en particulier dans la sphère des investissements.

M. Mellado a qualifié la collaboration entre les deux parties d'extrêmement dense et fructueuse, lors d'une intervention en bordure du deuxième "Rendez-vous de l'art contemporain". Il a notamment évoqué les récents entretiens entre le chef de

la diplomatie algérienne, Ahmed Attaf, et des personnalités européennes de premier plan. Il a également rappelé la venue à Alger du commissaire européen à l'Energie, jeudi dernier, dans le cadre du sixième dialogue politique de haut rang consacré à l'énergie.

L'ambassadeur a insisté sur l'importance fondamentale des rapports harmonieux entre l'Algérie et chacun des pays membres, ces derniers constituant selon lui le socle des relations privilégiées entre Alger et l'entité européenne toute entière. Confirmant le rôle central de l'Algérie en tant que partenaire clé pour l'UE, il a révélé la programmation prochaine de plusieurs déplacements de ministres et de hauts fonctionnaires européens, incluant des représen-

tants de la Banque européenne d'investissement.

Un effort particulier sera consacré aux discussions économiques, avec l'objectif de refléchir collectivement aux moyens de parvenir à une meilleure intégration des économies. M. Mellado a réaffirmé la volonté de l'Union de concrétiser des programmes inédits pour la période 2026-2027. En ce qui concerne le pacte d'association liant les deux rives, il a précisé que l'objectif premier est d'intensifier les flux commerciaux, en facilitant l'entrée des productions algériennes sur le marché européen tout en encourageant parallèlement les implantations d'entreprises européennes sur le sol algérien.

DA

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a indiqué, samedi dans un communiqué, avoir révisé son programme de vols à destination du Moyen-Orient et de l'Asie, dans le cadre de l'optimisation continue de son réseau international.

"Air Algérie engage une nouvelle phase de structuration de son programme de vols à destination du Moyen-Orient et de l'Asie", souligne la compagnie, précisant que cette reconfiguration stratégique se traduit par un renforcement ciblé des dessertes vers Amman, Doha et Kuala Lumpur, ainsi que par l'ouverture prochaine d'une nouvelle liaison vers le Koweït.

Dans cette dynamique d'allocation optimisée des capaci-

tés, la compagnie procédera à "une réduction maîtrisée de ses fréquences à destination de Dubaï", a-t-elle avancé.

Cette évolution s'inscrit dans "une logique d'arbitrage stratégique visant à consolider les axes prioritaires, à renforcer la connectivité régionale et intercontinentale et à assurer une meilleure adéquation entre l'offre et les dynamiques de trafic observées sur ces marchés".

Air Algérie a ainsi invité sa clientèle à consulter les horaires actualisés et les éventuelles modifications de programme via ses canaux officiels et l'ensemble de son réseau de distribution, selon la même source.

RA

CAMPAGNE NATIONALE DE REBOISEMENT DE 5 MILLIONS D'ARBUSTES

ARHAB PREND Y PART

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, a participé, samedi à Tindouf, à une campagne de reboisement inscrite dans le cadre de la campagne nationale visant la plantation de 5 millions d'arbustes à travers les différentes wilayas du pays, à l'initiative du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, par le biais de la Direction générale des forêts.

La cérémonie de lancement de l'opération s'est déroulée dans la zone de Tindouf Lotfi, avant de se poursuivre à la gare ferroviaire du chef-lieu de wilaya, en présence des autorités locales civiles et militaires, des représentants de la famille révolutionnaire, ainsi que des cadres du secteur et des stagiaires des établissements de formation.

Il est à noter que la plantation de 3.000 arbustes a été programmée dans le cadre de cette campagne à travers les différentes zones de la wilaya.

Dans une déclaration à la presse, la ministre, qui effectue une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya de Tindouf, a affirmé que la participation du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels à cette initiative environnementale s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des orientations visant à ancrer la culture de la préservation de l'environnement chez les jeunes. Elle a souligné que les établissements de formation constituent un espace propice pour inculquer des valeurs de citoyenneté environnementale et au renforcement de l'esprit de volontariat.

Elle a ajouté que la campagne nationale de reboisement représente une démarche concrète pour faire face aux effets des changements climatiques et lutter contre le phénomène de la désertification, notamment dans les wilayas du Sud, réaffirmant l'engagement du secteur à accompagner ce type d'initiatives à travers l'implication des stagiaires dans les opérations de plantation, d'entretien et de suivi.

La ministre poursuit sa visite dans la wilaya de Tindouf, où elle préside, samedi, la cérémonie de clôture de la Semaine de l'insertion professionnelle des stagiaires dans le domaine des mines, et tient une rencontre avec les formateurs de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle Mohamed-Merzouki.

RA

BOUIRA L'HUILE D'OLIVE CÉLÉBRÉE ET HONORÉE

La wilaya de Bouira a accueilli, depuis le 12 février dernier, la 3e édition de la Fête nationale de l'huile d'olive, un événement célébrant la culture et le savoir-faire oléicole local. Cette manifestation a réuni de nombreux artisans et producteurs venus de plusieurs wilayas du pays.

Par Ikram Haou

Mme Houria Aggoune, wali de Bouira, accompagnée du président de la Chambre nationale de l'agriculture (CNA), M. Mohamed Yazid Hamblia, ainsi que des autorités locales, a officiellement lancé cette édition. Selon le directeur des Services agricoles (DSA), M. Bendjaballah Zine Labidine, l'événement s'est tenu au complexe de loisirs de la ville de Bouira. Une quarantaine d'exposants venus de Bouira, Béjaïa, Bordj Bou Arréridj, Tipaza et M'Sila y ont présenté leur gamme de produits.

Lors de l'inauguration, la délégation officielle a visité les différents stands, découvrant la diversité des huiles ainsi que les produits dérivés de l'olive. Les autorités ont également reçu des



explications détaillées sur le processus de production, de la récolte à la trituration, ainsi que sur la valorisation des sous-produits oléicoles. Le président de la CNA, M. Hamblia, s'est félicité des progrès de la filière dans la région de Bouira et a salué les efforts de soutien déployés par l'Etat en faveur des oléiculteurs.

Parmi les participants figurait M. Arezki Toudert, expert oléicole et propriétaire de la marque « Ithri Olive ».

Ce dernier a exposé ses produits, notamment son huile d'olive primée à l'échelle nationale et internationale, en Tunisie, en Turquie, en France, en Égypte et en Grèce. Selon lui, cette foire, ainsi que d'autres du même type, constitue un levier essentiel pour encourager les producteurs à améliorer leur qualité conformément aux normes du Conseil oléicole international (COI), tout en favorisant l'échange d'expériences entre les professionnels.

Enfin, notons que cette manifestation de trois jours a également vu l'organisation de foires locales, notamment dans la localité d'Ath Yakhlef, dans la commune de M'Chedallah (Est de Bouira), une région réputée pour l'excellence de son huile d'olive.

Selon les résultats d'une recherche scientifique intitulée « Diversification et valorisation des produits oléicoles : une piste d'avenir pour un développement local. Cas du secteur oléicole de la wilaya de Bouira », des chercheuses Djamilia Bouyoucef et Ourdia Laoudj, la promotion du secteur oléicole constitue un atout majeur pour améliorer les revenus des agriculteurs locaux. Celle-ci fait appel à la fois aux dimensions agronomique et culturelle autour de cette spéculation ancrée depuis des millénaires dans la conscience des populations de la région.

La wilaya de Bouira fait partie des territoires dont le patrimoine oléicole est important et d'une typicité particulière. Ce potentiel lié à l'huile d'olive incarne le terroir, le patrimoine et la culture de la région. Il possède un ancrage fort dans sa vie socio-économique. Encore faudrait-il que cette richesse soit convenablement exploitée et puisse regagner la place qui lui revient pour participer pleinement au développement local.

L.H

MASCARA PLUS DE 5 600 NOUVELLES PLACES EN FORMATION PROFESSIONNELLE

En vue de la rentrée de la session de février, programmée demain dimanche, la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Mascara a mobilisé plus de 5 600 nouvelles places pédagogiques, a-t-on appris samedi auprès de cette instance.

Ce dispositif comprend plus d'un millier de places en apprentissage, près de 700 en formation résidentielle, plus de 270 pour les cours du soir, ainsi que 270 places destinées à la formation qualifiante initiale. Par ailleurs, 350 postes ont été

attribués aux femmes au foyer, plus de 450 pour les détenus des établissements pénitentiaires et une centaine en milieu rural. À cela s'ajoutent 130 places en formation contractuelle destinée au secteur agricole, plus de 1 400 postes pour les bénéficiaires de l'allocation chômage, ainsi que 855 places émanant d'établissements privés agréés.

Deux nouvelles filières viennent enrichir l'offre de cette session : "industrie mécanique" et "esthétique". Leur ouverture fait suite aux travaux

du Conseil de wilaya du partenariat, qui regroupe plusieurs secteurs et a pour mission d'identifier les besoins du marché du travail local, selon la même source.

Il est utile de rappeler que la wilaya de Mascara compte 14 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), ainsi que quatre instituts nationaux spécialisés, accueillant au total plus de 12 000 stagiaires répartis sur 19 filières professionnelles.

R.R

ORAN CLÔTURE DE LA 2^e ÉDITION DU SALON NATIONAL DE LA MICRO-ACTIVITÉ

La deuxième édition du Salon national de la micro-activité s'est achevée, samedi au Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran.

Organisé par l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), l'événement a enregistré la participation de plus de 240 exposants venus de différentes wilayas du pays, représentant divers secteurs d'activité, indique-t-on.

Lors de la cérémonie de clôture, à laquelle a assisté le Secrétaire général de la wilaya, Fodil Laïdani, la Directrice générale de l'ANGEM, Mme Souad Bendjemil, a indiqué que ce Salon a été "une réussite au regard de la forte participation de différents secteurs et de wilayas, contribuant ainsi à la promotion de la production locale".

Elle a souligné que durant les trois jours du Salon, divers produits ont été exposés, notamment dans les secteurs de l'artisanat et des métiers traditionnels à dimension économique et sociale, ainsi que dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, qui ont été fortement représentés à cette manifestation.

Mme Bendjemil a précisé que cette manifestation a constitué une opportunité pour écouter les préoccupations des porteurs de micro-activités, leurs idées et les défis auxquels ils font face, notamment en matière de commercialisation. Elle a ajouté que le

lancement récent de la plateforme numérique "ANGEM-Market" vise à résoudre une partie de ces difficultés en assurant la commercialisation électronique des produits des bénéficiaires de microcrédits.

A cette occasion, les lauréats des concours de cuisine traditionnelle, du meilleur stand et du meilleur produit dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'artisanat, du bâtiment, de la sculpture sur bois, ainsi que du meilleur produit féminin rural, entre autres, ont été honorés, signale-t-on.

En marge de la cérémonie de clôture, une convention de coopération a été signée entre l'Agence nationale de gestion du microcrédit et l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), en présence de son Directeur général, Abdelhafid Belmehdi. Cette convention vise à former les porteurs de microprojets en matière de propriété industrielle et intellectuelle afin de protéger et de préserver leurs produits.

Une autre convention a également été signée avec la Chambre nationale de l'agriculture, en présence de son Secrétaire général, Missoum Saâd, afin d'accompagner, encadrer et former les porteurs de projets et micro-entreprises du secteur agricole, dans le but de renforcer le développement durable et la production locale.

LANCÉMENT D'UNE FORMATION EN HÉMODIALYSE

L'Etablissement hospitalier universitaire d'Oran (EHU) se prépare à lancer un programme régional de formation dédié au placement des fistules artério -veineuses (FAV), destinées à améliorer la prise en charge des patients hémodialysés, a indiqué le directeur général de cet établissement, Rabah Bar.

Ce programme vise à renforcer les compétences des équipes médicales et paramédicales des établissements de santé de l'Ouest et du Sud-ouest du pays, en matière de création et de suivi des fistules artério -veineuses, considérées comme un accès vasculaire de référence pour les malades souffrant d'insuffisance rénale chronique.

L'EHU d'Oran, qui a déjà mis en place un circuit de prise en charge sans rendez-vous et sans liste d'attente pour cette catégorie de patients, compte partager son expérience et son expertise avec d'autres structures hospitalières. Selon le même responsable, cette initiative s'inscrit dans une démarche de régionalisation de la formation continue et d'amélioration de la qualité des soins.

Le programme comprendra des sessions théoriques, des ateliers pratiques, ainsi que des interventions supervisées par des spécialistes en chirurgie vasculaire et en néphrologie. Il permettra également d'harmoniser les protocoles médicaux et de réduire les délais de prise en charge, contribuant ainsi à limiter les complications liées aux accès vasculaires temporaires.

Il s'agit également d'effectuer un recensement des malades hémodialysés, en collaborations avec les directions locales de la santé et de la population, ainsi que des actions de sensibilisation sur l'importance de la préservation du capital veineux des patients, explique M. Bar.

R.R

AUTOMOBILE

COUP DE FREINS SUR LES VENTES MONDIALES D'ÉLECTRIQUES

En janvier 2026, le marché mondial des véhicules électriques a démarré avec un recul, révélant les écarts marqués entre différentes régions. Selon Benchmark Mineral Intelligence, 1,2 million de voitures électriques ont été vendues dans le monde, soit une baisse de 3 % par rapport à janvier 2025 et une chute de 44 % par rapport à décembre 2025.

Par Rihab Taleb

Ce recul est largement imputable à la Chine et à l'Amérique du Nord, deux marchés importants, tandis que l'Europe et plusieurs pays émergents affichent une tendance positive. En Europe, les ventes ont atteint plus de 320 000 unités, en hausse de 24 % sur un an, ceci est porté par le retour des incitations publiques. En Allemagne, la réintroduction des aides a entraîné une progression de 25 %, tandis qu'au Royaume-Uni, la confirmation des subventions a permis une hausse de 14 %.

La France se distingue avec une augmentation de 41 %, grâce au maintien de la prime coup de pouce. A vrai dire, la situation n'est pas homogène la Norvège et les Pays-Bas connaissent une chute brutale des



ventes, conséquence d'achats massifs réalisés fin 2025 avant l'entrée en vigueur de nouvelles règles plus strictes. En Norvège, les ventes se sont effondrées de 71 % sur un an et de 92 % par rapport à décembre 2025, tandis que les Pays-Bas enregistrent une baisse de 28 % sur un an et de 64 % par rapport au mois précédent.

La Chine, premier marché mondial, a subi un ralentissement marqué avec 600 000 véhicules vendus en janvier, soit une baisse de 20 % sur un an et

de 55 % par rapport à décembre 2025. Deux mesures gouvernementales expliquent ce recul, l'instauration d'une taxe à l'achat sur les véhicules électriques et la transformation du système de subventions, désormais proportionnel et moins avantageux pour les acheteurs. En Amérique du Nord, la tendance est également négative. Les ventes ont atteint environ 90 000 unités, en baisse de 33 % sur un an et de 27 % par rapport à décembre 2025. Aux États-Unis, la fin du crédit d'impôt en septembre 2025 a

fortement pesé sur la demande, tandis qu'au Canada, la suppression des subventions nationales début 2025 a freiné le marché. Toutefois, un accord récent entre la Chine et le Canada, autorisant l'importation de près de 50 000 véhicules chinois à un tarif réduit de 6,1 %, pourrait contribuer à relancer la dynamique canadienne.

Dans le reste du monde, la situation est différente, la Corée du Sud, le Brésil et la Thaïlande affichent des hausses spectaculaires, contribuant à une progression globale de 92 % hors des grands marchés. Ces résultats témoignent d'une demande de plus en plus croissante pour l'électrique dans des pays émergents ou en forte croissance, où les politiques publiques et l'intérêt des consommateurs convergent pour soutenir cette transition.

Ainsi, malgré la vigueur européenne et les performances observées dans plusieurs régions du monde, le ralentissement chinois et nord-américain suffit à tirer les ventes mondiales vers le bas en ce début d'année 2026. Le marché des véhicules électriques se trouve donc dans une phase de rééquilibrage, où les politiques publiques, les incitations fiscales et les choix stratégiques des grandes puissances économiques jouent un rôle déterminant. Les prochains mois seront décisifs pour mesurer l'impact des nouvelles réglementations environnementales, des accords commerciaux et des innovations technologiques sur l'évolution de ce secteur en pleine mutation.

N.B

FILIÈRE TABACOLE LE ZIMBABWE LANCE SA NOUVELLE SAISON COMMERCIALE AVEC DES AMBITIONS



Par Nawal Bordji

Derrière le Brésil et l'Inde, le Zimbabwe affiche une ambition croissante pour sa filière. La saison de mise en marché 2025/2026 démarra officiellement le 4 mars 2026, avec l'ouverture des enchères publiques, suivie le lendemain par les transactions sous contrat. Cette information émane du Conseil de l'industrie et de la commercialisation du tabac (TIMB), qui en a fait l'annonce sur son compte X. Le ministre des Terres, de l'Agriculture, de l'Hydraulique et du Développement rural, le docteur Anxious Jongwe Masuka, a donné son aval à ce calendrier. Le directeur général du TIMB, Emmanuel Matsvaiye, dont les déclarations sont rapportées par le média local The Herald, précise qu'une cérémonie marquera cet événement. Il invite l'ensemble des acteurs à intégrer ces échéances dans leur préparation. Les premières projections pour cet exercice

visent une production de 360 000 tonnes de tabac. Si elle se confirme, cette récolte surpasserait le record précédent de 354 881 tonnes, atteint lors de la saison antérieure. Les derniers chiffres du TIMB, diffusés en janvier, indiquent une augmentation de 42 % des surfaces cultivées, qui atteignent désormais 162 625 hectares, contre 114 301 hectares en 2024/2025. Cette hausse s'accompagne d'une progression de 11 % des ventes de semences en début de cycle, des signaux encourageants pour la productivité et la réalisation des objectifs.

Cette augmentation prévisionnelle de la production pourrait également renforcer les résultats à l'exportation. La saison 2024/2025 avait déjà généré près d'1,2 milliard de dollars de recettes, selon le TIMB. La culture du tabac se concentre principalement dans les provinces de Mashonaland occidental, central et oriental, ainsi que dans celle du Manicaland.

N.B

HUILE DE PALME LE MARCHÉ OUEST-AFRICAIN TIRÉ PAR LES DEMANDES MALIENNE ET BURKINABÈ

Le commerce de l'huile de palme en Afrique de l'Ouest est stimulé par le Mali et le Burkina Faso, tandis que la Côte d'Ivoire en est le premier fournisseur régional. En 2024, ce pays a expédié vers Bamako et Ouagadougou pour 90,1 milliards FCFA de cette denrée, soit plus de 47 % de ses ventes totales à l'étranger sur ce segment, qui s'élèvent à 188,6 milliards FCFA. Les données douanières indiquent que les exportations vers le Mali ont atteint 46,2 milliards FCFA, et 43,9 milliards FCFA vers le Burkina Faso, consolidant ainsi leur position de premiers clients. Cette tendance s'inscrit dans une évolution observée depuis près de dix ans. Sur la période 2015-2024, les achats burkinabè d'huile rouge en provenance de Côte d'Ivoire ont plus que triplé, et ceux du Mali ont quasiment doublé. Cette hausse continue est liée à la pression démographique et à la transformation des pratiques culinaires dans ces deux États, où ce corps gras, aux côtés des huiles de karité, de coton et d'arachide, est essentiel dans l'alimentation courante.

L'absence de conditions naturelles favorables à une culture extensive du palmier à huile rend ces nations dépendantes des importations pour satisfaire leurs besoins. Cet approvisionnement extérieur est vital non seulement pour l'alimentation, mais aussi pour des applications industrielles variées comme la savonnerie, la cosmétique ou d'autres biens essentiels. La Côte d'Ivoire s'est imposée comme le fournisseur naturel de ces débouchés, bénéficiant de sa situation géographique, de son appartenance à l'UEMOA facilitant le commerce, et de la relative simplicité des échanges transfrontaliers.

Depuis la fin de la décennie 2010, la première économie de l'Union connaît une augmentation soutenue de sa production d'huile de palme. Cette hausse des volumes disponibles depuis 2018 a permis à la filière ivoirienne de gagner en puissance et de renforcer sa présence sur les marchés extérieurs. D'après l'USDA, les envois d'huile de palme brute (CPO) ont grimpé de 163 000 tonnes en 2016 à environ 300 000 tonnes en 2021, démontrant la faculté du pays à satisfaire la demande ivoirienne. Aujourd'hui, plus de 60 % des cargaisons ivoiriennes sont destinées aux pays de la région, assurant son statut de plaque tournante du secteur.

N.B

39^E SOMMET DE L'UA

GIORGIA MELONI PLAIDE POUR UNE "VÉRITABLE" COOPÉRATION ENTRE L'AFRIQUE ET L'ITALIE

La présidente du Conseil des ministres de la République d'Italie, Giorgia Meloni, a plaidé, samedi à Addis-Abeba, pour une "véritable" coopération entre l'Afrique et l'Italie, développée à partir d'une relation "d'égal à égal", affichant l'ambition de son pays de demeurer "un pont privilégié" entre l'Europe et l'Afrique.

"Ce que l'Italie souhaite, c'est coopérer", a-t-elle affirmé dans un discours prononcé à l'ouverture du 39e sommet de l'UA.

Pour Mme Meloni qui participe à ce sommet en tant qu'invitée d'honneur, "la véritable coopération, c'est une coopération qui ne cesse jamais" et qui "n'existe que dans une relation d'égal à égal. Une relation où les spécificités de chacun sont indispensables à la réalisation d'un objectif commun".

Elle a rappelé, dans ce contexte, que le deuxième sommet Italie-Afrique tenu vendredi à Addis-Abeba, a permis aux deux parties de "discuter des moyens de renforcer et de consolider l'un des résultats les plus concrets de cette idée de coopération: le Plan Matei pour l'Afrique".

"Il s'agit d'une plateforme ouverte permettant de mettre notre savoir-faire, nos technologies et



nos investissements au service des objectifs que l'Union africaine a défini dans l'Agenda 2063, à commencer par la création d'une zone de libre-échange continen-

tale intégrée et prospère", a-t-elle expliqué.

Selon Mme Meloni, " cet objectif ambitieux nécessitera des interconnexions économiques effi-

caces, sûres et rapides pour être atteint", citant, à ce propos, le corridor de Lobito, l'épine dorsale ferroviaire et infrastructurelle qui reliera les marchés africains aux marchés mondiaux.

"Le Plan Matei est une stratégie globale qui génère des avantages concrets pour nos populations et vise à étendre continuellement sa portée", a-t-elle ajouté.

Elle a annoncé, en outre, la mise en place de "programmes spécifiques de gestion de la dette afin de garantir la stabilité budgétaire des nations les plus vulnérables", appelant à la concrétisation d'une "grande alliance" entre l'Afrique et l'Italie pour "placer la formation, la recherche, l'université et l'innovation" au cœur de leur "engagement commun".

RI

LE BURUNDI PREND LA PRÉSIDENCE DE L'UA SUCCÉDANT À L'ANGOLA

Le président du Burundi, Evariste Ndayishimiye, a pris, samedi à Addis-Abeba, la présidence tournante de l'Union africaine (UA), succédant au président angolais, Joao Manuel Gonçalves Lourenço.

La cérémonie de passation a eu lieu au cours de la séance d'ouverture du 39e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA.

Le Burundi a pris la présidence de l'UA sur

la base du principe de rotation régionale, la présidence revenant pour le mandat de 2026 à la région de l'Afrique de l'Est, dont le Burundi fait partie géographiquement.

Le président Ndayishimiye avait annoncé, plus tôt, que son mandat à la tête de l'UA sera axé sur le renforcement de la paix dans la région des Grands Lacs et sur l'activation des dossiers de "la jeunesse, de la paix et de la sécurité", en plus de la mise en œuvre de la

thématische de cette année, à savoir "l'eau et l'assainissement".

La séance d'ouverture du sommet a été marquée par l'annonce de la composition du bureau de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA pour l'année 2026, organe suprême chargé de définir les politiques de l'Union.

RI

METTRE FIN À LA GUERRE CONTRE GHAZA ET ATTÉNUER LES SOUFFRANCES DES PALESTINIENS, UNE PRIORITÉ URGENTE

Le président de l'Etat de Palestine, M. Mahmoud Abbas, a rappelé, samedi, que le peuple palestinien continue de subir les affres de l'occupation sioniste et l'escalade de ses crimes et de ses violations, soulignant que la conjugaison des efforts de la communauté internationale pour mettre fin à la guerre contre Ghaza et atténuer les souffrances des Palestiniens est une priorité urgente.

Dans une allocution lue en son nom par le Premier ministre palestinien, M. Mohammad Mustafa, lors des travaux de la 39e session ordinaire du Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (UA), à Addis-Abeba, M. Mahmoud Abbas a précisé que, malgré l'annonce d'un cessez-le-feu, l'occupation sioniste continue de violer cet accord, faisant état de plus de 500 Palestiniens tombés en martyrs depuis cette annonce, en octobre dernier, ce qui, a-t-il dit, "menace la pérennité de l'accord et compromet la mise en œuvre de sa deuxième phase".

Dans ce contexte, le président de l'Etat de Palestine a appelé à "lever tous les ob-

stacles imposés par l'occupation à la mise en œuvre des dispositions de la deuxième phase, afin de garantir la continuité des services et la reprise", réaffirmant que "Ghaza fait partie intégrante de l'Etat de Palestine".

Concernant la Cisjordanie, M. Mahmoud Abbas a indiqué que l'occupation poursuit la confiscation des terres et l'extension des colonies tout en encourageant les agressions auxquelles se livrent les colons contre les civils palestiniens, faisant état de plus de 1.872 agressions recensées le mois dernier, évoquant également l'adoption de nouvelles mesures visant à renforcer la colonisation et à accaparer des terres, en violation du droit international, dans le but d'"empêcher la concrétisation de l'Etat palestinien".

"Une réponse internationale ferme s'impose pour protéger la solution à deux Etats", a-t-il insisté.

Le président palestinien a également tenu l'occupation sioniste pour responsable de l'entrave au fonctionnement du Gouvernement de l'Etat de Palestine, à travers la rétention des recettes fiscales et douanières dues conformément au protocole écono-

mique des Accords d'Oslo, précisant que "les fonds retenus ont dépassé 4,5 milliards USD, ce qui a privé le Gouvernement de près de 70% de ses revenus".

S'agissant d'El-Qods, il a indiqué que la ville, eu égard à son statut religieux, historique et juridique, fait l'objet de politiques systématiques visant à imposer un fait accompli illégal, à travers l'accélération de la colonisation, les incursions dans la mosquée Al-Aqsa, les démolitions de maisons, le retrait des cartes d'identité et l'entrave à l'accès aux Lieux Saints, rappelant qu'"El-Qods-Est fait partie intégrante de l'Etat de Palestine occupé en 1967, dont elle est la capitale éternelle".

Au terme de son allocution, le président de l'Etat de Palestine a renouvelé ses remerciements à l'UA et à ses Etats membres pour leur soutien constant à la cause palestinienne, réaffirmant le soutien de la Palestine aux aspirations des pays africains à la stabilité, au développement et à la prospérité.

RI

SOUDAN

L'ONU "PLEINEMENT ENGAGÉE" POUR "EXERCER UNE PRESSION EN FAVEUR D'UN CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT"

Les Nations unies, ainsi que d'autres acteurs comme l'Union africaine (UA) et la Ligue arabe, sont "pleinement engagés" pour "exercer une pression efficace en faveur d'un cessez-le-feu immédiat" au Soudan, pays ravagé par un conflit armé depuis près de trois ans, a déclaré samedi le chef de l'ONU.

Depuis avril 2023, un conflit oppose l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR). Le conflit au Soudan a fait plusieurs dizaines de

milliers de morts et déraciné environ 11 millions de personnes, provoquant ce que l'ONU qualifie de "pire crise humanitaire au monde".

"Nous nous sommes engagés très activement auprès de l'Union africaine, (...), la Ligue arabe, (...) et d'autres acteurs clés, afin d'exercer une pression efficace en faveur d'un cessez-le-feu immédiat", a déclaré le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, durant une conférence de presse au sommet annuel de l'UA à Addis

Abeba, la capitale éthiopienne.

"Nous devons avant tout chercher à créer les conditions permettant d'exercer une pression sur les deux parties au conflit et sur tous ceux qui soutiennent et arment ces deux parties, certains sur le continent africain et d'autres en dehors de celui-ci", a-t-il poursuivi.

RI

SCIENCES ET HAUTE TECHNOLOGIE

En coupant Telegram et WhatsApp, la Russie réaffirme sa souveraineté numérique et sa volonté de protéger son espace informationnel. Cette décision, présentée non comme une atteinte aux libertés mais comme une mesure de défense nationale, vise à contrer les menaces extérieures et à réduire la dépendance aux plateformes étrangères.

Par Yakout Abina

Jeudi dernier, Moscou a franchi une nouvelle étape dans sa guerre contre les réseaux sociaux. Après des années de restrictions progressives, le kremlin a officiellement ordonné le blocage de WhatsApp, une application pourtant utilisée par près de 100 millions de personnes dans le pays. Cette décision s'inscrit dans la stratégie d'« Internet souverain » voulue par le Kremlin, visant à réduire l'influence des plateformes étrangères et à renforcer le contrôle de l'espace numérique national. Les deux plateformes étaient les seules à être encore partiellement accessibles dans le pays. Cependant, Telegram et WhatsApp, bien que très populaires, posent des défis majeurs. Telegram est connu pour ses canaux anonymes où circulent rumeurs, désinformation et appels à la contestation. WhatsApp, propriété du groupe américain Meta, soulève des inquiétudes liées à la dépendance envers une entreprise étrangère et aux risques de surveillance. Face à cette situation, le gouvernement a estimé nécessaire de reprendre la main afin de préserver la stabilité sociale et politique.

« Ces entreprises permettent la



diffusion de contenus extrémistes et menacent la stabilité de notre pays », a ainsi justifié un porte-parole de Roskomnadzor, le régulateur russe des télécoms pour bloquer ces messageries.

Pour imposer ces blocages, la Russie déploie une combinaison de filtrages techniques. Roskomnadzor, l'organe de régulation, a installé des équipements aux points d'échange de données afin de ralentir, ou couper, l'accès aux services indésirables. Les VPN, longtemps utilisés par les internautes pour contourner ces restrictions, sont eux-mêmes dans le viseur. Le gouvernement russe entend en parallèle imposer de manière musclée sa propre solution de messagerie, baptisée MAX. Présentée par les autorités comme une « messagerie nationale sécurisée », l'application doit remplacer les plateformes étrangères désormais bloquées.

Depuis 2019, la Russie multiplie les exercices visant à déconnecter son réseau du reste du monde. Ces tests grandeur nature du « Runet », l'Internet souverain voulu par le Kremlin, ont montré

que le pays pouvait fonctionner en

autonomie, même si des limites techniques persistent. Cette stratégie rappelle celle de l'Iran, qui a déjà expérimenté des coupures massives pour isoler son espace numérique, notamment ces dernières années. La Russie s'inscrit ainsi dans une tendance autoritaire consistant à bâtir un Internet fermé, contrôlé et indépendant des infrastructures mondiales.

Alors que la Russie verrouille son Internet, les tensions numériques s'exacerbent aussi entre les États-Unis et l'Union européenne. La Commission européenne a infligé une amende de 120 millions d'euros à X, le réseau social d'Elon Musk, pour trois manquements au Digital Services Act (DSA), entré en vigueur en 2023. Les infractions concernent notamment le design trompeur du système de « bluecheckmark », le manque de transparence de son registre publicitaire et l'absence d'accès aux données pour les chercheurs. Le pic de pression est monté d'un cran lorsque le siège parisien de X a été perquisitionné la semaine dernière.

En Europe, les plateformes qui ne respectent pas le Digital Ser-

vices Act (DSA) s'exposent à des sanctions pouvant atteindre 6 % de leur chiffre d'affaires. Cette régulation, entrée en vigueur en 2023, vise à encadrer les géants du numérique sur la transparence, la protection des mineurs et la lutte contre les contenus illicites. Au Brésil, Elon Musk avait déjà tenté un bras de fer avec les autorités, refusant d'adapter X aux règles locales. Le gouvernement avait fini par bloquer temporairement le réseau social, contrignant Musk à céder partiellement aux exigences. La décision prise par la Russie s'inscrit dans une stratégie plus large, bâtir un internet souverain, capable de résister aux pressions extérieures et de protéger les citoyens.

Certains observateurs étrangers dénoncent une atteinte aux libertés. Mais il faut rappeler que de nombreux pays, y compris en Occident, imposent des restrictions ou des régulations strictes aux plateformes numériques. La Russie ne fait que suivre cette logique universelle, garantir que les technologies servent l'intérêt collectif et non des agendas opaques.

Y.A

NOUVELLES LUNETTES DE META AU COEUR D'UNE CONTROVERSE ANNONCÉE

Par Salim Nait Ouguelmim

Alors que le tumulte politique secoue actuellement les États-Unis, le groupe Meta perçoit dans cette instabilité une opportunité inespérée pour ressusciter un projet longtemps resté dans les cartons. La firme de Mark Zuckerberg envisage en effet d'équiper ses célèbres lunettes connectées Ray-Ban d'un système d'identification par reconnaissance faciale, une technologie jugée sensible qu'elle avait pourtant abandonnée il y a plusieurs années.

Depuis un certain temps déjà, les équipes de Meta travaillent sur l'intégration d'un dispositif permettant d'analyser les visages croisés dans l'espace public. L'objectif poursuivi par l'entreprise serait de fournir à l'utilisateur des informations contextuelles sur les personnes rencontrées, directement affichées sur ses verres connectés grâce à l'intelligence artificielle maison. Ce projet ambitieux, connu sous le nom de code « Name Tag », avait été mis en sommeil en 2021, les responsables de l'époque ayant mis en avant des obstacles techniques non résolus ainsi que des interrogations éthiques légitimes soulevées par une telle avancée.

Mais voilà que le contexte socio-politique outre-Atlantique change la donne. Selon des informations internes relayées par le New York Times, Meta entend capitaliser sur ce qu'elle perçoit comme une fenêtre de tir idéale. La division Reality Labs, en charge du développement matériel, aurait élaboré une stratégie de lancement pour le moins cynique. Les documents internes révèlent une volonté de profiter de

l'attention dispersée des associations de défense des droits numériques, dont les ressources seraient actuellement accaparées par d'autres combats prioritaires face au climat politique chaotique. Cette approche, clairement assumée en interne, témoigne d'une volonté de faire passer cette innovation majeure presque inaperçue, ou du moins sans susciter la levée de boucliers qui aurait immanquablement eu lieu en période plus calme.

Néanmoins, les rédacteurs de ces mêmes documents ne nient pas les dangers potentiels d'un tel outil. Les questions de confidentialité et de sécurité des données sont explicitement mentionnées comme des risques significatifs. Pour tenter de désamorcer les critiques prévisibles, Meta avance déjà un argument de poids : « Name Tag » ne serait pas un instrument d'identification universel.

Les développeurs travaillent à limiter son champ d'action aux seuls utilisateurs des plateformes de l'écosystème Meta, ainsi qu'aux personnes disposant de comptes publics, notamment sur Instagram. Cette restriction vise à rassurer, mais soulève néanmoins des interrogations quant à son application concrète et à la protection des données de millions d'individus.

En parallèle, la firme peaufine également les capacités techniques de ses équipements. Les actuelles lunettes Ray-Ban, pour filmer ou interagir avec l'assistant vocal, exigent une manipulation volontaire de l'utilisateur, tandis qu'une diode lumineuse signale discrètement mais clairement toute prise de vue. Cependant, les équipes de recherche planchent déjà sur une évolution majeure, baptisée « super sensing ».

Ce système plus intrusif analyserait en continu l'environnement immédiat, permettant par exemple à l'appareil de rappeler à son porteur une action spécifique lorsqu'il croise un collègue identifié. Pour adoucir l'image de cette fonctionnalité potentiellement liberticide, Meta envisage de mettre en avant ses applications bénéfiques, notamment auprès des personnes déficientes visuelles. Une collaboration avec des organisations spécialisées dans le handicap visuel est d'ailleurs évoquée pour développer des usages adaptés. Pourtant, l'historique du groupe en matière de protection de la vie privée pèse lourd dans la balance. Les amendes colossales déjà infligées à la société – deux milliards de dollars pour solder des litiges relatifs à son ancien système de reconnaissance faciale sur Facebook, et cinq milliards supplémentaires versés à la Federal Trade Commission pour manquements répétés à la confidentialité des données – constituent un passif encombrant. Dans ces conditions, la tâche qui attend Meta s'annonce ardue. Pour espérer imposer sereinement cette technologie dans le quotidien des citoyens, le géant du numérique va devoir redoubler d'efforts pédagogiques et déployer des trésors de diplomatie afin de ne pas alerter les gardiens de la vie privée.

Le contexte agité de la Maison Blanche, aussi favorable puisse-t-il paraître à première vue, ne constituera probablement pas un bouclier suffisant pour protéger l'entreprise des conséquences d'un projet aussi sensible sur le plan éthique. Le débat promet d'être vif entre les partisans de l'innovation technologique et les défenseurs des libertés individuelles.

S.N.O

A L'APPROCHE DU MOIS SACRÉ

LA PROTECTION CIVILE APPELLE À LA PRUDENCE AVANT LE MOIS SACRÉ

À l'approche du mois sacré de Ramadan, la Direction générale de la Protection civile a lancé samedi un appel à tous les citoyens, les invitant à faire preuve d'une vigilance renforcée et à appliquer rigoureusement les mesures de prévention nécessaires pour garantir leur sécurité.

Par Halim Dardar

L'instance a mis en lumière les risques récurrents liés aux accidents de la circulation et domestiques, lesquels occasionnent chaque année des préjudices humains et matériels considérables. Pour y remédier, elle a encouragé la population à observer scrupuleusement les consignes de sécurité afin de minimiser l'impact de ces sinistres. En ce qui concerne la route, l'accent a été mis sur les comportements à risque, notamment la vitesse excessive et le non-respect du code, particulièrement fréquents aux abords de la rupture du jeûne ou tôt le matin. La fatigue due au jeûne et la somnolence au volant aggravent ces dangers, surtout pour les professionnels de la route tels que les chauffeurs de bus, taxis ou camions, soumis à de longues heures de conduite.

Face à ce constat, la Protection civile a rappelé l'obligation pour tous les usagers de se conformer aux règles de circulation, d'éviter les manœuvres



périlleuses, de conserver une distance de sécurité adaptée et de s'accorder des pauses en cas de fatigue. Il est conseillé de limiter la conduite à trois heures d'affilée et d'assurer un entretien régulier de son véhicule. Les motocyclistes sont particulièrement invités à porter un casque et à respecter le code pour leur propre protection.

S'agissant des dangers domestiques, l'accent a été porté sur les brûlures et les intoxications, qui touchent surtout les femmes et les enfants,

souvent victimes d'une manipulation inadéquate des produits ménagers. Le port de gants et le stockage hors de portée des plus jeunes sont vivement recommandés. Les plats bouillants et l'huile de friture constituent également des sources fréquentes d'accidents, notamment en cuisine avant l'iftar. Les intoxications alimentaires, elles, résultent souvent du non-respect des règles de conservation, comme la rupture de la chaîne du froid ou l'achat de denrées sur la voie publique. Il est donc conseillé de pri-

vilégier les commerces agréés et de veiller au stockage adéquat des aliments.

Enfin, la Protection civile a insisté sur la nécessité de joindre immédiatement les secours en cas d'urgence, via le 14 ou le 1021, en communiquant clairement la nature du problème, le nombre de victimes et la localisation précise, afin de garantir une intervention rapide et adaptée.

H.D

POUR L'HISTOIRE

MISE EN LUMIÈRE DU PARCOURS MILITANT, MÉDIATIQUE ET SCIENTIFIQUE DU MOUDJAHID MENOUAR SAM

Les participants à une rencontre organisée, samedi à Mascara, ont mis en avant le parcours militant, médiatique et scientifique du défunt moudjahid Menouar Sam (1935-2026).

Lors de cette rencontre intitulée "moudjahid professeur Menouar Sam, parcours militant et contribution scientifique", le professeur Mohamed Belhadj, de l'Université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella", a indiqué que le défunt était un membre actif de la radio "Sawt El Djazaïr" (La Voix de l'Algérie) à Damas durant la glorieuse Révolution de libération.

Il supervisait et animait l'émission radiophonique " Kalimat El Djazaïr " (La Parole de l'Algérie), à travers laquelle il relayait les exploits des moudjahidine de l'Armée et du Front de libération nationale, ainsi que les souffrances du peuple algérien face aux pratiques répressives et brutales du colonialisme français.

Il a ajouté que Menouar Sam a également joué un rôle marquant au sein de la radio clandestine "La Voix de l'Algérie libre combattante", aux côtés d'Aïssa Messaoudi, Mohamed Ghessiri et Mohamed Bouzidi.

De son côté, le professeur Boudaoud Abid, de l'Université de Tiaret, a souligné que Menouar Sam a contribué, à travers les émissions et les programmes qu'il animait depuis Damas, à l'internationalisation de la cause algérienne.

La professeure Harchouche Karima, de la même université, a pour sa part mis en lumière le parcours académique et scientifique du défunt après l'indépendance, précisant que ses recherches et ses études portaient essentiellement sur l'histoire et la personnalité de l'Emir Ab-

delkader.

Le défunt moudjahid a également publié plusieurs travaux dans des revues universitaires spécialisées, notamment sur l'histoire de la Révolution de libération ainsi que sur des figures et personnalités nationales, a-t-elle souligné.

Le professeur Lahcen Djaker, de l'Université "Mustapha- Stambouli" de Mascara, a indiqué que Menouar Sam faisait partie des missions diplomatiques du Front de libération nationale (FLN), se rendant dans plusieurs pays à travers le monde afin de contribuer à l'internationalisation de la cause algérienne, notamment en Chine, en Egypte et en Syrie.

Né en 1935 à Mohammadia (wilaya de Mascara), Menouar Sam s'est ensuite installé avec sa famille à Oran. Élève brillant au sein de l'Association des Oulémas musulmans algériens, il fut choisi par le cheikh Bachir El Ibrahimi pour présider la délégation des étudiants algériens à l'Université Al-Azhar du Caire (Egypte). Il rejoignit les rangs de la Révolution dès son déclenchement et mena un parcours révolutionnaire et militant remarquable, selon le même intervenant.

Il est à noter que cette rencontre a été organisée à l'initiative du club intellectuel et culturel "El-Bayane ", relevant de la Maison de la culture "Abi Ras Ennaciri" de Mascara, en présence d'enseignants et de chercheurs issus de plusieurs universités du pays, ainsi que d'une pléiade d'écrivains et de poètes de la wilaya.

R.S

FORMATION PROFESSIONNELLE

PLUS DE 285.000 NOUVEAUX STAGIAIRES REJOINDRONT DIMANCHE LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION

Plus de 285.000 nouveaux stagiaires et apprentis, dans les différents modes de formation, rejoindront, dimanche, les établissements de formation à travers le territoire national, dans le cadre de la rentrée de la formation professionnelle Session février 2026, a-t-on appris auprès du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Quelque 285.000 nouveaux stagiaires et apprentis rejoindront, dimanche, les établissements de formation au niveau national, dans les différents modes de formation, en tête desquels la formation par apprentissage, la formation présentielle et la formation à distance, en sus de la formation en cours du soir et la formation destinée aux personnes à besoins spécifiques, précise-t-on de même source.

En prévision de ce rendez-vous, pour lequel le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a mobilisé tous les moyens nécessaires, de nouvelles spécialités ont été intégrées aux programmes de formation dans certaines wilayas, à l'instar de l'analyse de données et de l'installation et la maintenance de panneaux solaires.

Pour rappel, le ministère a adopté le Référentiel national des formations et des compétences, qui remplace la nomenclature nationale de la formation professionnelle qui englobait plus de 400 spécialités couvrant 23 branches professionnelles.

Le secteur se concentre sur les branches professionnelles correspondant à des secteurs jugés "prioritaires", tels que l'agriculture, l'industrie, le numérique, le bâtiment et les travaux publics, le tourisme et l'hôtellerie, l'eau et l'environnement, ainsi que les énergies renouvelables, selon les exigences du monde de l'emploi et conformément aux besoins exprimés par les entreprises en termes de main-d'œuvre qualifiée.

Pour ce qui est des structures pédagogiques, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels compte plus de 1.100 établissements de formation répartis sur plusieurs wilayas, dont des Instituts nationaux spécialisés et des Centres de formation professionnelle, ainsi que 18 Centres d'excellence créés en partenariat avec les opérateurs économiques dans les domaines techniques et industriels.

R.C

RENDEZ-VOUS CULTURELS À CONSTANTINE

MME MALIKA BENDOUDA NOMMÉE HAKIM DEKKAR ET AHMED BEN KHELAF AUX COMMANDES DE DEUX FESTIVALS

Samedi, dans la ville des Ponts, Malika Bendouda, ministre de la Culture et des Arts, a officiellement confié les rênes du Festival international "Panorama Cinéma" au comédien Hakim Dekkar. Par la même occasion, elle a désigné l'artiste Ahmed Ben Khelaf pour organiser le Festival culturel national des Aïssaoua, une décision visant à stimuler la vie artistique locale.

Par Youcef Hamidi

Cette passation de pouvoirs s'est déroulée au sein du Palais de la culture Mohamed Laïd Al-Khalifa, entourée des représentants des instances régionales et d'une assemblée de créateurs. Cette action s'inscrit dans le périple de travail de deux jours qu'effectue la ministre dans cette wilaya.

Lors de cet événement, la ministre a souligné combien il est crucial d'épauler les événements liés au cinéma et à la culture, ceux-ci étant le reflet de l'effervescence artistique constantinoise. Ils contribuent, selon elle, à accroître son influence culturelle bien au-delà des frontières nationales.



nationales.

Elle a réaffirmé l'implication de son département qui, suivant les directives du président Abdelmadjid Tebboune, s'attache à redonner vie à la scène culturelle locale. L'objectif est d'ancrer des pratiques artistiques pérennes qui assoient définitivement la réputation de Constantine en tant que

phare culturel, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Dans son allocution, Mme Bendouda a rappelé l'héritage des grandes figures locales qui ont forgé ce rayonnement intellectuel et culturel au fil du temps, citant Cheikh Abdellah Ben Badis ou Malek Haddad. Elle a exhorté les responsables locaux et tous les protagonistes du monde culturel à conjuguer leurs efforts pour le succès de cette émulation.

Elle a également tenu à souligner que les talents et l'énergie créative présents à Constantine sont autant d'atouts pour qu'elle perpétue son statut de capitale de la pensée et de l'innovation culturelle.

Le premier acte de la visite ministérielle à Constantine a consisté à lancer une action de plantation d'arbres aux environs de l'aéroport international Mohamed Boudiaf. Cette initiative s'intègre dans la vaste campagne nationale de reforestation, un projet qui souligne la préoccupation écologique inhérente aux politiques gouvernementales.

Le programme de la ministre prévoyait également pour la soirée une soirée artistique au Théâtre régional Mohamed Tahar Fergani, mis en place par la Télévision algérienne.

Le lendemain, elle est attendue sur le site antique de Tiddis, situé dans la localité de Beni H'midène. La suite de son agenda prévoit sa présence à l'avant-première du long-métrage historique "Ahmed Bey", qui sera projeté dans l'auditorium du complexe culturel Ahmed Bey, également appelé Zénith.

Y.H

L'INSTITUTION MUSÉALE ORANAISE INNOVE

LE MUSÉE ZABANA DÉVOILE LES TRÉSORS DE L'ÉPOQUE OTTOMANE

Par Yousra Dali

Jeudi dernier, l'institution publique «Ahmed Zabana» d'Oran a mis en place un nouveau volet culturel et savant baptisé «Antiquités et vestiges». L'objectif est de mettre en lumière les composantes architecturales héritées de la présence ottomane, a-t-on indiqué auprès de cette structure.

Selon Leïla Boutaleb, responsable de la communication, ce concept, relayé sur les plateformes numériques, expose divers objets anciens issus des réserves du musée. Pour chaque élément, il s'agit d'expliquer son origine, sa date de découverte, ses particularités, son apparence et les matières premières employées, a-t-elle expliqué à l'APS.

Le coup d'envoi de cette opération a été donné avec la mise en avant d'un texte arabe gravé, lié à l'édification de voûtes au XVIIIe siècle. Exhumé dans la Casbah d'Oran, où il était scellé dans une paroi, ce vestige calcaire de forme quadrangulaire affiche des décorations géométriques, agrémentées d'une épigraphie en son milieu, a poursuivi Mme Boutaleb.

Ces témoins de l'esthétique constructive de cette ère seront dévoilés chaque semaine, a-t-elle précisé. Le prochain rendez-vous mettra à l'honneur une stèle rappelant l'édification de la mosquée du Pacha, nichée dans l'antique secteur «Sidi El Houari». Suivra ensuite la présentation d'un autre texte fondateur, évoquant l'édification d'un magasin sur ordre du Bey Youssef, connu sous le nom de

«Bouchelaghem».

Cette démarche s'inscrit dans une perspective durable, ambitionnant d'exposer progressivement la totalité des pièces illustrant les traits architecturaux de cette période, d'après la même source.

Cette initiative vise à créer un lien entre la population et l'établissement, offrant la possibilité d'explorer ces fragments du passé sans contrainte géographique. Chercheurs, étudiants et amateurs de patrimoine peuvent ainsi accéder à une documentation complète à distance, a ajouté la responsable.

Enfin, Mme Boutaleb a annoncé que ce concept serait étendu aux autres fonds conservés dans les différentes antennes du musée «Ahmed Zabana».

Y.D

ARTS PLASTIQUES

EXPOSITION COLLECTIVE À ALGER D'ŒUVRES D'ARTISTES ALGÉRIENS

Des œuvres d'artistes plasticiens algériens, aux formes d'expression diverses issus de différentes régions du pays, sont exposées à Alger dans le cadre du 2e Rendez-vous de l'art contemporain à Alger.

Accueilli les 13 et 14 février à la Résidence de l'Union européenne (UE) en Algérie, l'événement intitulé "Dialogues et expressions créatives" met en lumière les créations artistiques d'une trentaine d'artistes de diverses générations et célèbre les échanges créatifs entre les différentes disciplines artistiques.

Plus de 70 œuvres et créations représentant la peinture, la sculpture, la photographie, la céramique et la gravure, proposent d'explorer la scène artistique et les dynamiques de l'art contemporain en Algérie.

Le visiteur pourra découvrir les créations de talents exceptionnels parmi les plus célèbres en Algérie et à l'étranger, à l'image des artistes Rachid Koraichi, Reda Skander, Abderrahmane Azougli, Djahida Houadef, El Moustach, Salah Malek, El Meya, Rachid Mouffouk, et Amar Briki.

Utilisant diverses techniques et supports, les œuvres exposées, aux multiples formes d'expression contemporaine, représentent les différents courants artistiques,

en offrant une vision globale sur les dynamiques actuelles de l'art contemporain en Algérie.

Présent à l'exposition, l'ambassadeur de l'UE en Algérie, M. Diego Mellado, a souligné que cet événement "vise à favoriser la création commune et les échanges entre artistes algériens et européens et à bâtir des liens durables pour faire connaître la richesse artistique algérienne en Europe".

Ce rendez-vous, a-t-il avancé, est "un témoignage fort de la créativité et de la diversité qui animent les artistes et la scène culturelle algérienne".

Pour sa part, la commissaire de l'exposition, Béya Benamane, a relevé que ce rendez-vous dédié à l'art contemporain, favorise les échanges artistiques et en encourageant le dialogue entre les acteurs et les professionnels de l'art, avec la participation de plusieurs galeries d'art algériennes.

En marge de l'exposition, le 2e Rendez-vous de l'art contemporain a programmé notamment une rencontre-débat animé par des professionnels et des experts du monde de l'art sur le marché de l'art en Algérie et l'accompagnement des initiatives artistiques des jeunes artistes.

R.C

LA BONNE IDÉE DU MUSÉE DE MÉDÉA CRÉATION D'UN ESPACE POUR LA PROMOTION DE L'ARTISANAT

Un projet d'aménagement d'un espace pour la promotion de l'artisanat local au sein du Musée public des Arts et des Traditions populaires de Médéa est en "phase de maturation", a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de la Culture et des Arts.

Cet espace est appelé à servir de vitrine aux produits de l'artisanat local qui dispose d'un fort potentiel, a expliqué la directrice de la Culture et des Arts, Salima Gaoua.

Il aura pour vocation la promotion et la commercialisation d'une gamme variée de produits issus de l'artisanat local, permettant de transcender certains écueils rencontrés par les artisans pour faire connaître et vendre leurs produits, a-t-elle ajouté.

La Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), et le Musée public des Arts et des Traditions populaires seront mis à contribution pour la concrétisation de ce projet, a fait savoir Mme Gaoua.

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec ces organismes afin de finaliser le projet et passer à la phase de la réalisation, a-t-elle fait savoir, précisant que le secteur compte participer, à travers cette initiative, à insuffler une nouvelle dynamique au secteur de l'artisanat et des métiers.

L'avènement de ce projet devrait renforcer le réseau local de promotion et de commercialisation de l'artisanat dans la wilaya qui dispose actuellement de trois espaces dédiés à cette activité.

Le premier est situé à El-Hamdania, aux abords de l'ancienne route nationale (RN) 1, reliant le Nord du pays aux localités du Sud, le second espace est aménagé dans l'enceinte de la Chambre de l'artisanat et des métiers, à Médéa, tandis que le troisième espace est localisé à Ksar el-Boukhari, qui abrite des artisans issus des communes du sud de la wilaya.

R.C

DES FAITS ET DES VÉRITÉS... DES FAITS ET DES VÉRITÉS...

ARMES NUCLÉAIRES ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

LES NOUVEAUX HORIZONS DE LA GUERRE

(1^{re} PARTIE)

Le traité New START sur la limitation des armements nucléaires expire ce mois-ci, et rien n'indique qu'il sera prolongé, après avoir été reconduit pour cinq ans le 5 février 2021.

Par Roberto Rosso

Ce traité de dix ans a été signé en avril 2010 par les présidents Barack Obama et Dmitri Medvedev, remplaçant le traité START I de 1991, qui a expiré en décembre 2009, et le traité de Moscou de 2002. Aux termes de ce traité, les États-Unis et la Russie doivent limiter leurs forces nucléaires stratégiques combinées à un total de...

ées à un total de...
700 missiles, dont des missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) terrestres et des missiles balistiques intercontinentaux (SLBM) sous-marins, ainsi que des bombardiers lourds à capacité nucléaire. 1550 ogives nucléaires sur des missiles balistiques intercontinentaux (ICBM), des missiles balistiques lancés par sous-marin (SLBM) et des bombardiers lourds (chaque bombardier est considéré comme ayant une ogive, quel que soit le nombre qu'il peut transporter). 800 missiles balistiques intercontinentaux (ICBM), missiles balistiques lancés par sous-marin (SLBM) et bombardiers lourds sont équipés, dont 700 sont opérationnels.

Le traité New START n'impose aucune restriction aux systèmes de défense antimissile, aux armes conventionnelles à longue portée (y compris les missiles balistiques intercontinentaux (ICBM), les missiles balistiques lancés par sous-marin (SLBM) et les bombardiers) ni aux armes nucléaires non stratégiques («tactiques»). Il n'impose aucune restriction à la modernisation des ICBM, des SLBM ou des bombardiers lourds, tant que leur nombre total reste inférieur aux limites définies par le traité. Enfin, les deux pays disposent d'une large autonomie quant au choix des vecteurs utilisés. Une caractéristique essentielle du traité New START réside dans ses dispositions exhaustives permettant à chaque partie de vérifier que l'autre respecte ses engagements. Le traité exige l'échange de données sur le nombre, le type et la localisation des éléments soumis aux limitations du traité ; la notification de toute modification de ces données ; l'attribution d'identifiants uniques aux ICBM, aux SLBM et aux bombardiers lourds ; et des inspections approfondies pour confirmer l'exactitude de toutes ces informations.

L'état de l'art des armes nucléaires

Selon le rapport du SIPRI de juin 2025, nous assistons actuellement à un risque croissant lié à une course aux armements nucléaires. En résumé, «la quasi-totalité des neuf États dotés de l'arme nucléaire – les États-Unis, la Russie, le Royaume-Uni, la France, la Chine, l'Inde, le Pakistan, la République populaire démocratique de Corée (Corée du Nord) et Israël – ont poursuivi leurs programmes intensifs de modernisation nucléaire en 2024, en modernisant les armes exis-



tantes et en ajoutant de nouvelles versions». Sur un inventaire mondial estimé à environ 12 241 ogives nucléaires en janvier 2025, environ 9614 étaient stockées dans les forces armées (voir tableau ci-dessous). Environ 3912 de ces ogives étaient déployées sur des missiles et des aéronefs, le reste étant entreposé dans des bases de données centrales. Environ 2100 ogives déployées étaient maintenues en état d'alerte opérationnelle maximale sur des missiles balistiques. La quasi-totalité de ces ogives appartenaient à la Russie ou aux États-Unis, mais la Chine pourrait désormais en conserver certaines sur des missiles en temps de paix. (...) La Russie et les États-Unis possèdent ensemble environ 90% de l'arsenal nucléaire mondial. La taille de leurs stocks militaires respectifs (c'est-à-dire le nombre d'ogives utilisables) semble être restée relativement stable en 2024, mais les deux États mettent en œuvre d'importants programmes de modernisation susceptibles d'accroître la taille et la diversité de leurs arsenaux à l'avenir. Si aucun nouvel accord n'est conclu pour limiter leurs stocks, le nombre d'ogives déployées sur les missiles stratégiques devrait augmenter après l'expiration, en février 2026, du traité bilatéral de 2010 sur les mesures pour la réduction et la limitation supplémentaires des armes offensives stratégiques (nouveau traité START).

La modernisation des arsenaux représente un effort considérable, tant sur le plan technologique que financier. Cependant, les déploiements d'armes nucléaires russes et américaines devraient s'accroître dans les années à venir. L'augmentation russe résulterait principalement de la modernisation des forces stratégiques existantes afin d'emporter davantage d'ogives sur chaque missile et du rechargeement de certains silos précédemment vidés. L'augmentation américaine pourrait passer par le déploiement de davantage d'ogives sur les lanceurs existants, la réactivation de lanceurs vides et l'ajout de nouvelles armes nucléaires non stratégiques à l'arsenal. Aux États-Unis, les partisans du nucléaire militent pour ces mesures en réaction aux nou-
veautés (notamment traité START).

veaux déploiements nucléaires chinois. Le SIPRI estime que la Chine possède actuellement au moins 600 ogives nucléaires. L'arsenal nucléaire chinois croît plus rapidement que celui de tout autre pays, avec environ 100 nouvelles ogives par an depuis 2023. En janvier 2025, la Chine avait achevé ou était sur le point d'achever la construction d'environ 350 nouveaux silos pour missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) dans trois vastes zones désertiques du nord du pays et dans trois zones montagneuses de l'est. Selon la manière dont elle choisirra de structurer ses forces, la Chine pourrait potentiellement disposer d'au moins autant de missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) que la Russie ou les États-Unis d'ici la fin de la décennie. Toutefois, même si la Chine atteignait son objectif maximal de 1500 ogives nucléaires d'ici 2035, cela ne représenterait qu'environ un tiers des arsenaux nucléaires russes et américains actuels.

Expansion et modernisation constantes des arsenaux nucléaires

nucleaires

Nous assistons à une expansion et une modernisation constantes des arsenaux nucléaires, alors que le dernier traité régissant leur contrôle arrive à expiration. Ce contexte explique, d'une part, la réticence des parties à renouveler le traité, déjà laborieusement reconduit en 2021 ; d'autre part, les conflits dans les relations internationales ont connu une croissance exponentielle, et dans ce contexte, le danger que représente l'absence de tout mécanisme de limitation et de contrôle mutuel – même entre les deux principales puissances nucléaires – est manifeste. Par ailleurs, les conflits impliquant des puissances nucléaires ne manquent pas, comme entre l'Inde et le Pakistan et entre l'Inde et la Chine. Le développement d'armes nucléaires par l'Iran est un enjeu central, mais non exclusif, dans les relations entre l'Iran, les États-Unis et Israël, dans le contexte de l'équilibre stratégique des puissances au Moyen-Orient et dans le golfe persique.

dans certaines conditions, éroder la confiance dans la capacité de riposte. (...) » Les technologies émergentes de rupture posent également de nouveaux défis au contrôle des armements, car leur convergence à double usage et leur nature intangible rendent plus difficile la distinction entre applications civiles et militaires. Les entreprises commerciales sont désormais le moteur d'une grande partie de l'innovation dans ce domaine, abais-
sant les barrières à l'entrée et redéfinissant les acteurs qui devraient participer aux discussions sur le contrôle des armements. La présentation suggérait que l'approche la plus pragmatique consisterait à vérifier les comportements et les effets observables plutôt qu'à contrôler les activités de R&D à grande échelle, et à s'appuyer davantage sur des «clubs» et des cartels régionaux ou thématiques qui contrôlent l'accès aux ressources clés telles que les puces, la puissance de calcul ou les services de lance-
ment spatial.

Toutefois dans le contexte des

FOOTBALL / LIGUE 1 MOBILIS (19E JOURNÉE)

LE PARADOU AC ET L'ES MOSTAGANEM S'ENFONCENT

Le Paradou AC et l'ES Mostaganem se trouvent désormais dans une situation fort embarrassante au classement après leur défaite concédée samedi respectivement devant l'ES Ben-Aknoun (3-5) et le MB Rouissat (0-1), lors de la 19e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, entamée vendredi.

Le derby algérois, PAC-ESBA a tenu toutes ses promesses avec huit buts inscrits dont cinq pour Ben-Aknoun qui est désormais au pied du podium, avec deux matches en moins. L'attaquant Badis Bouamama (21 ans) a été le héros de cette rencontre en inscrivant un triplé lors d'une partie riche en rebondissements.

Les Pacistes menés (1-3) à la mi-temps, ont trouvé les ressources nécessaires pour revenir au score (3-3) en 2e mi-temps, grâce à un doublé d'Abdelkader (49e et 51e), mais ont fini par s'écrouler en fin de partie, et voir leur situation se compliquer davantage.

Bien que comptant deux matches en retard, le PAC se trouve sur le plan comptable directement menacé par la relégation, car occupant la peu reluisante 14e place avec 17 points au compteur.

Son adversaire du jour, le promu l'ES Ben-Aknoun vit un véritable conte de fées en flirtant avec le haut du tableau, et désormais 4e avec 27 points, en attendant de jouer ses deux matches en retard qui pourraient améliorer beaucoup plus son classement.

L'autre grand perdant de cette 19e journée, n'est autre que l'ES Mostaganem qui s'est inclinée à Ouargla face au MB Rouissat (1-0) dans un match à six points. Si le MBR s'est donné une bouffée d'oxygène en grimpant à une élégieuse 5e place en compagnie de l'O. Akbou (26 pts), ce n'est pas le cas pour "Mosta" qui plonge encore à la 15 et avant dernière place, à sept longueurs du 1er club non relégable, et



sans aucun match en retard. Cette journée tronquée de 4 matches concernant les clubs du MCA, de la JSK, de l'USMA et du CRB, engagés à la 6e et dernière journée de la phase de groupes des compétitions africaines, a débuté hier vendredi qui a vu le CS Constantine, vainqueur à domicile face à l'ES Sétif (2-0), conforter sa place de dauphin, en revenant provisoirement à quatre points du leader, le MC Alger, alors que l'ASO Chlef a réalisé une excellente opération dans la course au

maintien, en s'imposant en déplacement face au MC El-Bayadh (1-0). Le derby de l'Est a souri logiquement aux Constantinois, plus entrepreneurs et volontaires. Une victoire précieuse qui permet à la formation constantinoise, dirigée par le technicien tunisien, Lassaâd Dridi, de réduire l'écart sur le leader, le MCA, ce dernier compte quatre matchs en moins.

En revanche, l'Entente, qui enchaîne un troisième match sans victoire, se met en difficulté, se re-

trouvant désormais à trois points seulement de la zone de relégation.

En bas du tableau, l'ASO Chlef a renoué avec la victoire, après une défaite et un nul, en allant s'imposer chez la lanterne rouge, le MC El-Bayadh (1-0). A la faveur de cette victoire, l'ASO Chlef se hisse à la 12e position avec 21 points, alors que le MCEB, qui concède son premier revers après quatre matchs, reste scotché à la 16e et dernière place avec 11 unités.

RS

JUDO / TUNIS CADET AFRICAN CUP 2026 L'ALGÉRIE DÉCROCHE DEUX MÉDAILLES DONT UNE EN OR

La sélection algérienne (Cadets/Garçons) de judo a obtenu deux médailles (1 or, 1 argent) à la Coupe d'Afrique 2026, disputée samedi, en une seule journée à Tunis (Tunisie).

La médaille d'or a été l'œuvre de Larbi Addad, dans la catégorie des moins de 60 kilos, alors que la médaille d'argent a été remportée par Oussama Laïb chez les moins de 73 kilos.

Versé dans la Poule (D) de sa catégorie de poids, Addad avait commencé par dominer le Tunisien Rayen Regaieg, avant d'enchaîner

avec le Libyen Muetaz El Farouj, pour atteindre la finale du tournoi, où il a dominé le Jordanien Haroun Al-mashni, s'adjugeant ainsi la première place.

De son côté, Laïb a été versé dans la Poule (A) de sa catégorie de poids, où il a eu la chance d'être exempté du premier tour. De ce fait, il n'a eu besoin que d'une seule victoire, contre le Tunisien Louay Briki pour atteindre les demi-finales, où il a dominé un autre tunisien, en l'occurrence Yassine Dhib. Malheureusement, Laïb a eu moins de chance

en finale, où il a dû s'incliner contre le Tunisien Mohamed Arfaoui, se contentant ainsi de la médaille d'argent. L'Algérie n'a engagé que deux judokas dans cette compétition continentale, ayant drainé la participation de 106 athlètes (56 garçons et 50 filles), représentant seize pays des quatre continents.

Avec 56 judokas engagés (28 garçons et 28 filles), la Tunisie y était le pays le mieux représenté, devant l'Egypte (9) et la Jordanie (7).

RS

ARBITRAGE ET MÉDIATION CRÉATION DU CENTRE ALGÉRIEN DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Le bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Alger, Mohamed Baghdadi, a annoncé, samedi à Alger, la création du Centre algérien de règlement des différends, qui a pour objectif de renforcer les capacités nationales en matière d'arbitrage et de médiation.

Cette initiative a été annoncée en marge du Séminaire international sur le thème "L'arbitrage international: souveraineté et modes alternatifs de règlement des différends", auquel ont assisté des membres du staff gouvernemental et des représentants d'organismes nationaux.

Cette initiative stratégique vise à renforcer les capacités nationales en matière d'arbitrage et de médiation, à assurer un cadre institutionnel mo-

derne et fiable pour le règlement des différends, et à conforter la place de l'Algérie en tant qu'acteur régional de référence en matière d'arbitrage et de modes alternatifs de règlement des différends. Dans une déclaration à la presse à propos de ce futur Centre, M. Baghdadi a précisé que "ce qui le distingue avant tout, c'est son indépendance, car devant regrouper un ensemble d'experts et d'arbitres selon les spécialités, permettant ainsi le respect des intérêts de toutes les parties". Le Centre se caractérise par "la rapidité, la confidentialité et la compétence économique", a-t-il dit, précisant que parmi ses objectifs majeurs figure "la formation d'arbitres et d'experts algériens qualifiés

dans divers domaines, ce qui renforce les capacités de règlement des différends commerciaux et d'investissement avec efficacité et impartialité".

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lofti Boudjemaa, avait souligné que la création de ce Centre "contribuera réellement à concrétiser un ensemble d'objectifs d'intérêt général, d'autant plus que l'Algérie, de par sa position géographique importante et stratégique, est apte à devenir un pôle régional d'arbitrage commercial international et de règlement des différends liés à l'investissement et au commerce international".

RS

OUVERTURE DU SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR "L'ARBITRAGE INTERNATIONAL SOUVERAINETÉ ET MODES ALTERNATIFS DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS"

Les travaux du séminaire international organisé par le Barreau d'Alger, l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP) et le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) sur le thème "L'ar-

bitrage international : souveraineté et modes alternatifs de règlement des différends", ont débuté samedi à Alger. La cérémonie d'ouverture de ce séminaire, placé sous le slogan "Le défi algérien", s'est déroulée au

Centre international de conférences Abdelatif-Rahal (CIC), en présence de membres du Gouvernement, de représentants d'instances officielles et de bâtonniers.

RS

CYCLISME / TOUR DE GHARDAÏA (4^e ÉDITION) LE VENT DE SABLE ANNULE LA 3^e ET DERNIÈRE ÉTAPE

La troisième et dernière étape de la quatrième édition du Tour Cycliste de Ghardaïa, qui devait se dérouler samedi sur une distance de 123,5 kilomètres entre El Guerrara et Taflete, a dû être annulée à cause du vent de sable. "Les fortes rafales de vent, chargées de sable, ont rendu la compétition impossible, d'où la décision d'annuler carrément le troisième et dernière étape de cette quatrième édition du Tour Cycliste de Ghardaïa" ont indiqué les organisateurs dans un communiqué, diffusé sur les réseaux sociaux de la Fédération algérienne de la discipline (FAC).

La première étape a été disputée le jeudi 12 février, sur une distance de 116 kilomètres, entre Ghardaïa et El Guerrara, en passant par Berriane. Elle a été remportée chez les seniors par Hamza Mansouri (Madar Pro-Cycling Team). Ainsi que par Nasr-Allah Essemiani (Madar Pro-Cycling Team) chez les espoirs de moins de 23 ans, alors qu'Ahmed Elyès Gueguèche, de l'IRB El Kantara s'est imposé chez juniors.

La deuxième étape, disputée le lendemain, vendredi, sur un circuit fermé de 84 kilomètres à El Guerrara a été remportée chez les seniors par Mohamed Nadjib Assel (Madar Pro-Cycling Team). Ainsi que par Nasr-Allah Essemiani (Madar Pro-Cycling Team) chez les espoirs de moins de 23 ans, alors qu'Abdallah Allal, du MC Alger, s'était imposé chez juniors.

RS

T
R
I
N
R
U
T

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

DA MONZON

L'histoire de Da Monzon Diarra est l'une des pages les plus fascinantes de l'histoire du Mali. Il est une figure centrale de la grande Épopée bambara de Ségou.

Il est souvent difficile de séparer l'histoire pure de la légende racontée par les griots, car les deux sont intimement liées. Voici ce qu'il faut retenir de ce grand souverain :

1. Qui était Da Monzon ?

Da Monzon Diarra a régné sur le Royaume bambara de Ségou de 1808 à 1827.

Il est le fils du roi Monzon Diarra et le petit-fils de Ngolo Diarra (le fondateur de la dynastie des Diarra).

Son règne correspond à l'apogée de la puissance de Ségou, mais aussi au début des grandes menaces (notamment la montée de l'Empire peul du Macina avec Sékou Amadou).

Il est décrit comme un roi puissant, calculateur et parfois impitoyable pour préserver l'autorité de l'État (le Faya).

2. Les grands épisodes de son règne (L'Épopée)

Les griots racontent son histoire à travers ses conflits avec de grands héros ou rois résistants. Da Monzon ne se battait pas toujours lui-même ; il envoyait ses chefs de guerre (Tondjons) et utilisait la ruse ou les secrets mystiques.

A. Da Monzon contre Silamaka et Poullôri (Le Macina)



C'est l'épisode le plus célèbre. Silamaka Ardo, un chef peul du Macina, refuse de payer l'impôt (le nissongalo) à Ségou pour marquer son indépendance.

Silamaka était rendu invulnérable par des bains magiques : le fer ne pouvait pas le percer. Il humiliait les armées de Da Monzon.

La ruse de Da Monzon : Consulté par ses marabouts et devins, Da Monzon apprend que le seul moyen de tuer Silamaka est d'utiliser une flèche faite avec l'os d'un bœuf noir, tirée par un jeune albinos non circoncis.

C'est ainsi que Silamaka fut tué, marquant la victoire (temporaire) de Ségou sur le Macina, bien que la résistance de son compagnon Poullôri reste légendaire.

B. La conquête de Samanyana (Bassi Diakité)

Samanyana était une cité dirigée par le vieux roi sorcier Bassi Diakité, réputé invincible grâce à ses fétiches.

Da Monzon a dû user de stratégie pour le vaincre. Selon la légende, il envoya une femme ou des espions pour découvrir le secret de la puis-

sance de Bassi.

Une fois le secret découvert (souvent lié au serpent protecteur ou au canari secret de Bassi), les armées de Ségou ont pu saccager Samanyana et ramener les trésors à Ségou.

C. Bakari Dian et Bilissi

Sous le règne de Da Monzon, un être terrifiant nommé Bilissi terrorisait Ségou. Aucun guerrier n'osait l'affronter.

Da Monzon a dû faire appel à Bakari Dian Koné, un chef de guerre qu'il avait pourtant écarté ou qui s'était retiré.

Bakari Dian affronta Bilissi et le vainquit, sauvant l'honneur de Da Monzon et du royaume. Cela montre que le pouvoir de Da Monzon dépendait aussi de la fidélité de ses grands guerriers.

3. La célèbre phrase des griots

L'hymne dédié à Da Monzon contient souvent ces louanges qui soulignent sa puissance redoutable :

"Da, ni bène kè, i te kè."

(Da, tu as tout fait, mais on ne t'a rien fait.)

"Ségou est un mur de fer. On peut s'y appuyer, mais on ne peut pas le renverser."

Publié par Oula'Iss Wattao sur Facebook dans Mythes, traditions, nature, 11 février 2026

RWANDA 1994 : QUAND LE MONDE A LAISSÉ L'HUMANITÉ ÊTRE MASSACRÉE

En 1994, en cent jours seulement, le Rwanda a plongé dans l'abîme.

Pas une guerre.

Pas un chaos incontrôlé.

Un génocide froid, organisé, méthodique.

Plus de 800 000 vies effacées.

Des hommes.

Des femmes.

Des enfants.

Tués non pas pour ce qu'ils avaient fait, mais pour ce qu'on avait décidé qu'ils étaient.

Une étiquette.

Une origine.

Un mensonge transformé en sentence de mort.

Des voisins ont levé la machette contre leurs voisins.

Des amis ont été contraints de trahir ou de mourir.

Des familles entières ont disparu sous les yeux d'un monde immobile.

Et pendant que le sang coulait, la communauté internationale regardait ailleurs.

Le silence fut complice.

L'inaction fut criminelle.

Le génocide rwandais nous assène une vérité que nul ne devrait oublier :

Quand la haine est banalisée, l'humanité s'effondre.

Quand les dirigeants attisent la division, le peuple paie de son sang.

Quand le monde se tait, le mal agit librement.

Le Rwanda n'est pas une simple page sombre de l'histoire.

C'est un avertissement permanent.

Car ce qui s'est produit là-bas peut se reproduire partout.

Là où la propagande remplace la vérité.

Là où l'identité devient une arme.

Là où l'homme cesse de voir l'homme.

Et pourtant, contre toute attente, le Rwanda s'est relevé.

Dans la douleur.

Dans la discipline.

Dans la mémoire.

Il a choisi la reconstruction plutôt que la vengeance.

La justice plutôt que l'oubli.

La dignité plutôt que la haine.

Se souvenir n'est pas raviver les blessures.

Se souvenir, c'est empêcher que le crime recommence.

Honorer les morts, c'est protéger les vivants.

En tant qu'Africains.

En tant qu'êtres humains.

Nous avons le devoir de transmettre cette mémoire.

Nous avons le devoir de combattre toute idéologie de division, où qu'elle se cache.

PLUS JAMAIS ÇA.

Ni au Rwanda.

Ni en Afrique.

Ni ailleurs sur cette Terre.

Publié par Oula'Iss Wattao sur Facebook dans Mythes, traditions, nature, 11 février 2026

LE PREMIER BUG...

Les premiers ordinateurs conçus par les Américains étaient surnommés des calculateurs.

En 1946, le plus gros ordinateur pouvait effectuer 330 multiplications à la seconde mais il pesait 30 tonnes, était monté avec 70.000 résistances, 10.000 condensateurs, des milliers de mètres de câbles et occupait une pièce de 177 mètres carrés, la température pouvant monter à 50 degrés.

En plein travail d'élaboration pour la conception d'un nouvel ordinateur en 1947, c'est la panne !

Il fallait vérifier et trouver le problème dans ce fouillis de câbles et de composants... On découvrit, dans ce vaste capharnaüm, un papillon de nuit grillé.

L'informaticienne Grace Hopper, quand elle l'a retrouvé, l'a scotché dans son carnet de bord (voir photo en premier commentaire)

En anglais, un insecte, ou une bestiole, se traduit par le mot « bug », le nouveau terme de la panne informatique fut ainsi nommé en hommage à ce lépidoptère nocturne et suicidaire .

On ne sait pas si cette histoire vérifiable est réellement à l'origine de ce terme. Certains attribuent plutôt l'origine du mot bug à Thomas Edison, qui qualifie de « bugs » les petits défauts et difficultés rencontrés dans ses inventions. D'autres estiment que le mot bug dérive de l'ancien allemand « Böggie » (lutin en français) ou de l'anglais moyen « bugge » qui a donné le mot « bugbear », sorte de démon qui terrorise les enfants dans les années 1580. Quoiqu'il en soit, le terme « bug informatique » est entré dans le langage courant dans les années 1960.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, 12 février 2026



ENTRE NOUS



Horaires des prières

Fajr Dohr Asr Maghreb Isha
05:27 12:34 15:48 18:15 19:36

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DANS SON ALLOCUTION SUR LE RAPPORT DU CPS DE L'UA

UN MESSAGE DE PAIX ET DE GRANDE SAGESSE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, samedi à Addis-Abeba, une allocution aux participants à une séance consacrée à l'examen du rapport du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) sur l'état de la paix et de la sécurité en Afrique, dans le cadre des travaux de la 39e session ordinaire du Sommet de l'UA, lue par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb.

En voici la traduction APS :

"Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux,

Prière et paix sur le plus noble des Messagers,

Monsieur le président,

Excellences, Messieurs les chefs d'Etat et de Gouvernement,

Monsieur le président de la Commission de l'Union africaine,

Mesdames et Messieurs,

Je tiens, tout d'abord, à saluer les efforts du président de la République arabe d'Egypte, pays frère, M. Abdel Fattah Al-Sissi, durant sa présidence du Conseil de paix et de sécurité pour ce mois, ainsi que l'important rapport qu'il a présenté dans un contexte délicat marqué par des complexités géopolitiques et des pressions sécuritaires accrues, mettant à l'épreuve notre volonté collective de consacrer la paix et la stabilité à travers notre continent.

Ce contexte suscite une inquiétude grandissante quant à ses répercussions négatives sur la paix, la sécurité et le développement dans les pays de notre continent, nous incitant à redoubler d'efforts et à œuvrer, main dans la main, pour y faire face avec responsabilité et solidarité.

Mesdames et Messieurs,

Face à la poursuite de la dégradation de la situation sécuritaire et humanitaire dans l'Est de la République démocratique du Congo, où l'escalade des actes de violence menace l'unité de ce pays frère et la stabilité de l'ensemble de la région des Grands Lacs, l'Algérie réaffirme son plein soutien à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo et appelle à la cessation immédiate des hostilités, ainsi qu'au renforcement des solutions politiques africaines, dans le cadre des processus de médiation régionaux et continentaux en place.

Au Sahel, les menaces terroristes s'entrecroisent avec la criminalité transfrontalière organisée, sur fond de crises économiques et de défis climatiques qui aggravent la fragilité des Etats et des sociétés, ce qui démontre que les approches traditionnelles pour faire face à cette situation ne sont plus suffisantes. L'Algérie relève la nécessité d'adopter une approche globale et intégrée, tenant compte de l'étroite intrication entre sécurité et développement, car l'on ne saurait parler de lutte contre l'extrémisme violent sans s'attaquer aux racines socioéconomiques qui l'alimentent et sans offrir de véritables perspectives de développement durable à la jeunesse de la région, tout en insistant sur le respect de la souveraineté des Etats concernés et le soutien à leurs capacités nationales à asseoir l'autorité de l'Etat et à protéger leurs frontières et de leurs populations.



En ce qui concerne l'Etat de Libye, pays frère, nous réitérons notre soutien constant au processus politique inter-libyen, ainsi qu'aux efforts continentaux et onusiens visant à rapprocher les points de vue entre les frères libyens.

Mon pays se félicite de la signature, par le président du Conseil présidentiel libyen, de la Charte de la réconciliation nationale, soulignant que l'unique issue à cette crise qui s'éternise, réside dans l'organisation d'élections libres et transparentes et le retrait complet et immédiat de toutes les forces étrangères et des mercenaires, de manière à garantir l'unité et la souveraineté de la Libye.

Quant au Soudan, nous exprimons notre profonde consternation face à la tragédie humanitaire et aux violations sans précédent, tout en saluant le rôle central de l'UA dans ses efforts de règlement de la crise.

Nous appelons, depuis cette tribune, à un cessez-le-feu immédiat et au lancement d'un dialogue national inter-soudanais, souverain et inclusif, à même de mettre fin à l'effusion de sang et de répondre aux aspirations du peuple soudanais à la sécurité, à la stabilité et une vie digne, tout en réaffirmant notre soutien aux initiatives africaines et à la feuille de route du Gouvernement de transition.

L'Algérie suit également avec une pro-

fonde inquiétude les manœuvres et les tensions prévalant dans la région de la Corne de l'Afrique, et insiste sur la nécessité de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale des

Etats et de régler les différends par des moyens pacifiques à travers un dialogue constructif dans le cadre des mécanismes de l'UA.

S'agissant du processus de décolonisation au Sahara occidental, la délégation de mon pays réaffirme son soutien aux efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies en vue de parvenir à une solution politique juste, durable, applicable et mutuellement acceptable, conformément aux buts et principes de la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, tout en soulignant l'importance de poursuivre un engagement constructif dans le processus politique sous l'égide de l'ONU et d'appuyer le rôle du Représentant personnel du Secrétaire général, pour contribuer au renforcement de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans la région.

Mesdames et Messieurs,

Les ingérences étrangères illégitimes demeurent parmi les principaux facteurs attisant l'instabilité et entravant les processus de règlement des conflits et de construction démocratique sur le continent, d'où la nécessité d'une position africaine

unifiée et ferme pour y faire face, partant de notre responsabilité collective envers nos peuples.

La réponse à ces défis requiert la pleine opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité, ainsi que la traduction concrète du principe des «solutions africaines aux problèmes africains», à travers le soutien au retour à l'ordre constitutionnel, le renforcement du dialogue politique, l'opérationnalisation de la Force africaine en attente (FAA) et la garantie de l'autonomie financière des opérations de maintien de la paix, notamment par le soutien au Fonds pour la paix de l'Union africaine, afin de garantir l'indépendance de notre décision politique.

En conclusion, l'Algérie réitère son engagement constant envers les principes ancrés dans les textes fondateurs de l'Union africaine et la Charte des Nations Unies, notamment à travers sa qualité de membre du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, assurant continuer à soutenir les solutions pacifiques aux conflits en Afrique et à renforcer les efforts collectifs de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, dans le cadre de la solidarité africaine, seule voie pour bâtir une Afrique sûre, stable et prospère.

Je vous remercie de votre aimable attention".

DANS UN MESSAGE ADRESSÉ À L'UNION AFRICAINE

LE PRÉSIDENT CHINOIS ANNONCE L'EXONÉRATION DES DROITS DE DOUANES AUX PAYS AFRICAINS

Le président chinois Xi Jinping a adressé samedi un message de félicitations à l'Union africaine (UA), à l'occasion de la tenue de son 39e sommet à Addis-Abéba, annonçant un traitement à zéro droit de douane à tous les pays africains avec lesquels son pays entretient des relations diplomatiques, a rapporté l'agence Chine Nouvelle.

Soulignant que la Chine était fermement engagée à maintenir la paix mondiale, à faire progresser le

développement commun et à promouvoir la construction d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité, Xi Jinping a affirmé que son pays compte consolider sa coopération avec les pays africains.

Il a, à cet égard, assuré qu'"à compter du premier mai 2026, la Chine appliquerait pleinement un traitement à zéro droit de douane à tous les pays africains avec lesquels elle entretient des relations diplomatiques". Parallèlement, "la Chine

continuera à faire progresser la négociation et la signature des accords de partenariat économique pour le développement partagé, et à élargir davantage l'accès des exportations africaines vers la

Chine en améliorant le "canal vert", entre autres mesures", a-t-il ajouté.

Depuis le début des relations diplomatiques entre la Chine et l'Afrique il y a 70 ans, les deux parties ont toujours avancé côté à côté. Le président chinois

a affirmé que "la Chine était prête à travailler avec l'Afrique pour perpétuer leur amitié historique, approfondir leur coopération mutuellement bénéfique, renforcer leur compréhension et leur affection mutuelles, et écrire ensemble un nouveau chapitre d'une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique de tout temps à l'ère nouvelle".

APS